

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université El Hadj Lakhdar - Batna -

Faculté des Lettres et des Langues Etrangères
-Département de français-
Ecole Doctorale Algéro-Française
Antenne de Batna



Titre

L'Intonation et Son Impact Sur Les Echanges Langagiers : Cas des étudiants de 1^{ère} année LMD français Université de Constantine.

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magistère

Option: Sciences du Langage.

Sous la direction du Docteur :

Samir ABDELHAMID

Membres du jury :

Président: Pr. Bachir BENSALAH

Rapporteur: Pr. Samir ABDELHAMID

Examineur: Pr. Gaouaou MANAA

Présenté et soutenu par :

M^{elle} BAKTACHE Amel

Université de Biskra.

Université de Batna.

Université de Batna.

Année académique : 2009/2010

Remerciements

Avant tout je dois remercier DIEU qui m'a soutenu durant ce modeste travail de recherche.

Je remercie monsieur ABDELHAMID Samir qui a bien voulu assurer la direction de cette recherche et sans lequel ce modeste travail n'aurait pu être achevé.

Je remercie également mes enseignants de l'Ecole Doctorale : Algériens ou Français. Particulièrement le professeur : ABDELHAMID Samir le responsable de l'école doctorale, et aussi le docteur Tarek BENZAROUAL.

Mes profonds remerciements vont aussi aux membres du jury qui ont accepté de lire ce modeste travail de recherche et de l'évaluer.

Pour Tous ceux qui m'ont permis de constituer le corpus grâce auquel cette recherche est née : les étudiants de 1^{ère} année LMD groupe (1, 2, 3, et 5).

Merci également à ma tante de France qui m'a vraiment aidée à la réalisation de ce travail de recherche.

Dédicace

Je dédie ce mémoire :

Aux trois personnes les plus chères au monde pour moi :

*Mon père adoptif **Kahoul**, ma mère **Abida** et ma tante de France*

***Saliha** que Dieu me les garde*

*A mon frère **Fayçal** et ma sœur **Hassna***

*A ma tante **Karima** et ses enfants : **Lina**, **Mouis** et **Sirine***

*A ma tante **Fouzia** et sa fille **Raïssa***

*A ma tante **Simone***

*A mon oncle **Mourad***

A ma grand-mère que Dieu la garde

*Et enfin à mon grand-père maternel **Chaâbane**
que Dieu ait son âme*

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	p. 6
-----------------------------	------

Chapitre I

«Les échanges langagiers»

Introduction.....	p.10
I. 1. Qu'est-ce -qu'un échange langagier ?.....	p.11
I. 2. Qu'est-ce -qu'une communication ?.....	p.11
I. 2.1. Le modèle de Shannon et Weaver	p.11
Le système de communication (schéma)	p.12
I. 2.2. Théorie et modèle de Jakobson.....	p.13
I.2.2.1. Les fonctions du langage selon R. Jakobson.....	p.15
I. 2.2.2. Autres fonctions du langage.....	p.16
I. 3 Le système des tours de parole.....	p.17
I. 4. Les caractéristiques d'un échange langagier.....	p.17
I. 5 Les règles conversationnelles.....	p.18
I. 6 Le réglage de l'alternance (les signaux de fin de tour).....	p.18
I. 6.1. Les signaux de nature verbale	p.18
I. 6.2. Les signaux de nature phonétique et surtout prosodique.....	p.19
I. 6.3. Les signaux de nature mimo-gestuelle	p.19
I. 7. Le moment de l'alternance.....	p.20
I. 8 Problème de pluralité d'interactants	p.20
I. 9. L'organisation des échanges langagiers.....	p.21
I. 9.1 L'organisation structurale des échanges	p.21

I. 9.2. L'organisation séquentielle des échanges.....	p.22
Conclusion.....	p.25

Chapitre II

« L'intonation »

Introduction.....	p.27
II. 1. Qu'est-ce que l'intonation ?.....	p.28
II. 2. Comment reconnaître une intonation ?.....	p.29
II. 3. La courbe mélodique et les différents types de phrases.....	p.30
II. 4. Le sens de l'intonation.....	p.33
II. 5. La pragmatique	p.34
II. 5.1 La grammaire de l'intonation pragmatique.....	p.35
II. 5.1.1. La topicalisation.....	p.36
II. 5.1.1.1. Thème-rhème.....	p.36
II. 5.1.1.2. Topique-commentaire.....	p.37
II. 5.1.2. La thématisation	p.37
II. 5.1.2.1. Thématisation externe.....	p.38
II. 5.1.2.2. Thématisation interne.....	p.38
II. 5.1.3. La rhématisation.....	p.39
II. 5.1.3.1. Le rhème.....	p.40
II. 5.1.3.2. Le rhème complexe.....	p.40
II. 5.1.4. La focalisation.....	p.42
*La construction de la grammaire intonative (schéma).....	p.44
II. 6. L'importance des facteurs prosodiques	p.44
II. 7. La prosodie et ses niveaux de structuration.....	p.46

II. 7.1. Le groupe accentuel.....	p.47
II. 7.2. Le groupe intonatif.....	p.48
Conclusion	p.49

Chapitre III

«L'intonation et les échanges langagiers»

Introduction.....	p.51
III.1. Les facteurs de réussite ou d'échec d'un échange langagier.....	p.52
III. 2. Les efforts du locuteur pour être compris.....	p.55
III. 3. La fonction expressive de l'intonation.....	p.56
III. 3. 1. L'intonation informative	p.56
III. 3. 2. L'intonation expressive	p.57
III. 4. Présentation des phrases proposées aux étudiants.....	p.57
III. 5. La transcription phonétique	p.59
III. 5.1. L'alphabet phonétique international	p.59
III. 6. L'importance du contact entre les interlocuteurs.....	p.60
III. 6. La préservation du contact par l'intonation.....	p.61
III. 7. Le rôle de l'intonation dans les échanges langagiers	p.62
III. 7.1. La distinction : le déclaratif / l'interrogatif	p.62
III. 7.2. L'ambiguïté entre le déterminé et le déterminant.....	p.62
III. 7.3. L'incidence de la négation.....	p.63
III. 8. L'analyse des productions.....	p.63
Les diagrammes représentatifs des productions des étudiants	p.81
III. 9. Les avantages et les inconvénients de l'intonation.....	p.84
Conclusion.....	p.85
CONCLUSION GENERALE.....	p.86
POSTER.....	p.89
GLOSSAIRE	p.91
BIBLIOGRAPHIE	p.92

Introduction générale

« C'est vrai que ce mémoire s'adresse particulièrement aux linguistes, mais aussi au large public car le langage ou plutôt la communication est une fonction caractéristique de l'espèce humaine et qui réside dans sa faculté innée de communiquer »

La majorité des échanges langagiers dans la vie courante et sur le plan professionnel se font oralement, il faut donc privilégier l'utilisation de la langue orale, les paralangages (la voix ou plutôt l'intonation et le corps...) pour mettre en valeur le message en tenant compte du public présent et aussi pour avoir moins de raisons d'éprouver le trac une fois la parole est prise..

L'objet de notre recherche qui est de clarifier le rôle que joue l'intonation dans les échanges langagiers en milieu universitaire, vient en réponse à deux hypothèses simples, qui sont :

- 1- L'intonation qui est une manière d'entonner le message et de structurer mélodiquement un énoncé, aide à comprendre ce message ou cet énoncé, et permet de distinguer l'interrogatif du déclaratif car il suffit de changer l'intonation pour que le message change; comme elle peut dérouter la compréhension de l'interlocuteur quand il s'agit d'une intonation erronée.
- 2- Tout au long du déroulement d'un échange langagier quelconque, les différents participants qui doivent être tous engagés dans l'échange et non seulement ils parlent alternativement, exercent les uns sur les autres un ensemble d'influences mutuelles; ces influences sont interprétées par le contact qui peut être maintenu ou rompu, c'est-à-dire que cela dépend de la clarté ou l'ambiguïté du message transmis.

Quant à nos objectifs, ils sont au nombre de quatre :

- 1/ - Pouvoir et savoir gérer un échange langagier.
- 2/ - Expliciter le rôle binaire que joue l'intonation dans les échanges langagiers.
- 3/ - Montrer la corrélation étroite qui existe entre les différences intonatives et sémantiques dans un échange langagier.
- 4/ - Savoir préserver le contact lors des échanges langagiers.

Notre méthodologie est celle du travail de terrain, elle s'est portée essentiellement sur l'observation descriptive / analytique.

Cette étude qui porte principalement sur la description et l'analyse des productions orales des sujets (étudiants de 1^{ère} année LMD Français) lors de leurs prononciations à une série de phrases proposées, cherche à vérifier leur intonation et son impact sur les échanges langagiers.

Le corpus est constitué d'un groupe de 15 étudiants de 1^{ère} année LMD Français (groupes :1,2,3,5. Université Mentouri de Constantine).

Les données sont enregistrées puis transcrites, et une première analyse auditive effectuée afin de repérer la corrélation étroite entre les différences intonatives et sémantiques, bien sûr selon le contexte. Enfin l'analyse prosodique nécessite la mise en place d'un protocole expérimental rigoureux pour l'exploitation et l'interprétation des données.

C'est à la lumière de ces enregistrements (ces échantillons) que nous allons vérifier l'impact de l'intonation sur les échanges langagiers, ce qui nous permettra d'avoir une évaluation approximative du degré de validité de nos hypothèses.

Notre travail est scindé en trois chapitres qui prennent en considération les idées et les notions clés de notre recherche.

Dans le premier chapitre, nous tenterons de tourner autour du concept "échange langagier" qui désigne la communication entre individus dans les différentes situations de la vie quotidienne; et pour que cette communication soit cohérente et exhaustive surtout sur le plan de la gestion et de l'organisation, nous allons essayer de simplifier quelques notions et de rendre plus compréhensibles certaines règles conversationnelles afin que l'interactant sache par la suite gérer cet échange communicatif.

Quant au deuxième chapitre, il est consacré au concept de l'intonation ou mélodie de la parole (définition, place au sein de la pragmatique...) qui véhicule de la pensée et des sentiments.

Dans le troisième chapitre, nous allons parler de l'impact de l'intonation sur les échanges langagiers c'est-à-dire des différentes courbes mélodiques qui limitent la signification des messages, et qui permettent à ces échanges de réussir ou échouer. Aussi nous allons analyser les productions orales des sujets. Les résultats seront commentés et expliqués, selon ces résultats, nous allons essayer de prouver la validité de nos hypothèses ou même l'une d'entre elles.

CHAPITRE 1

Les échanges langagiers

LES BASES DE LA COMMUNICATION

The background of the slide is a solid teal color. In the center, the title 'LES BASES DE LA COMMUNICATION' is written in a white, bold, sans-serif font. Below the title, there are faint, stylized white illustrations of two hands reaching towards each other, one from the left and one from the right, symbolizing communication or agreement.

Pour communiquer...

... il faut être au moins 2!

Introduction

« Communiquer au sens le plus large est tout transfert ou d'échange d'informations entre un "émetteur" et un "récepteur". Ce terme qui provient du latin "communicare" signifie "mettre en commun" c'est-à-dire que la communication est le processus de transmission d'informations et / ou de connaissances entre un émetteur et un récepteur »¹

La communication concerne aussi bien l'homme (communication interpersonnelle, groupale) que l'animal (communication inter ou intra-espèces) ou même la machine (nouvelles technologies et télécommunication) ainsi que leurs hybrides: homme-animal / homme-technologies.

« Quel que soit le type de communication, le transfert d'information n'est possible que si l'émetteur et le récepteur partagent, au moins partiellement le même code (c'est-à-dire le système de signes) dans lequel a été transmis le message »²

La communication, telle qu'elle vient d'être définie, constitue un phénomène omniprésent, que l'on rencontre chez tous les organismes vivants. Tel, les différents signaux (visuels, sonores, olfactifs) que les animaux émettent pour protéger leurs territoires ou bien pour échanger des informations concernant leurs sources de nourriture ou pour rechercher un partenaire sexuel.

Ces signaux qui seront considérés comme étant des manifestations de la communication animale.

Chez l'être humain, la communication ne se réduit pas non plus aux échanges verbaux car nous émettons et recevons sans cesse des signaux visuels (mimiques, gestes, postures) et même tactiles (les différents touchers de la poignée de main aux caresses). Ces derniers pouvant même remplacer dans certains cas certains énoncés verbaux, mais aussi les accompagner ou les illustrer (comme dans les gestes illustratifs: « J'ai mangé un petit morceau de gâteau **comme ça** »).

Après avoir lu ce chapitre, le lecteur deviendra plus responsable et saura par la suite gérer un échange communicatif, aussi le fonctionnement du dialogue deviendra plus gestionné et organisé; cela permet d'éviter tout problème de chevauchement, d'interruption ou même du non-respect.

1 NEVEU Franck. *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004.

2 DUBOIS, Jean. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse-Bordas/HER1999.

I.1. Qu'est-ce qu'un échange langagier ?

« La notion d'échange langagier est employée dans l'étude des interactions verbales où elle sert à décrire la plus petite unité dialogale »³

EX : Locuteur 1 _ C'est toi qui m'as appelé hier soir ?

Locuteur 2 _ Non, c'était ma sœur.

Pour définir l'échange, les conversationnistes mettent tantôt l'accent sur "l'alternance des tours de parole", tantôt sur la cohérence pragmatique du regroupement des interventions

I.2. Qu'est-ce qu'une communication ?

De nombreux théoriciens de la communication ont cherché à conceptualiser ce qu'était "une communication" .Il ne s'agit pas là d'une liste exhaustive, tant les modèles sont nombreux et complémentaires, nous cherchons à citer une évolution générale en donnant les plus connus de ces modèles et l'apport qu'il ont induit.

Les premières théories de la communication ont été élaborées au milieu du XXème siècle par des ingénieurs américains qui cherchaient des solutions aux problèmes techniques liés à la perte d'information notamment lors de la transmission télégraphique et pour ces premiers théoriciens, la communication se limite au transfert d'une information entre une source qui l'émet et une cible qui la reçoit.

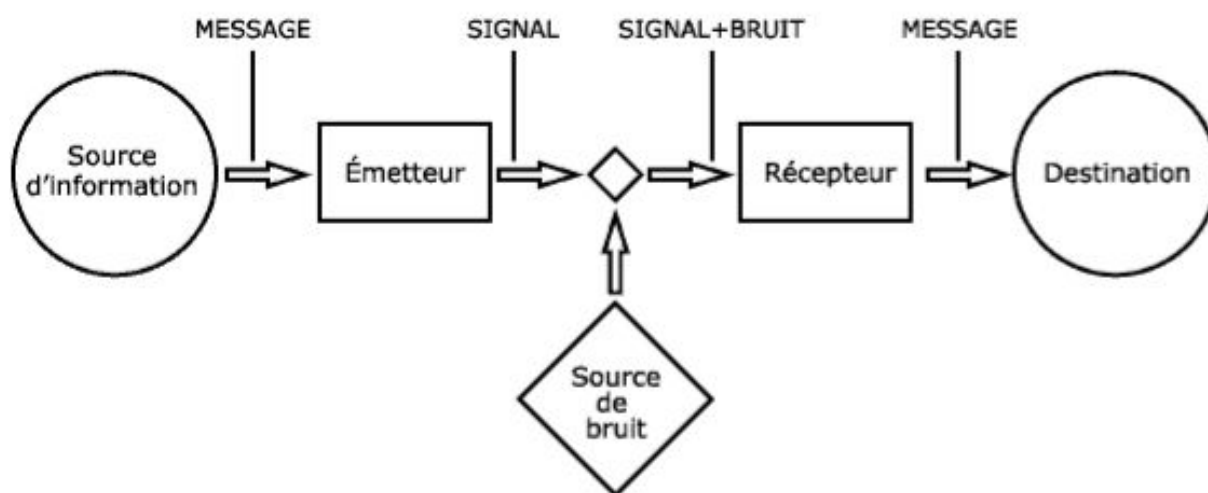
I.2.1. Le modèle de Shannon et Weaver « 1949 » :

C'est un modèle centré sur la théorie du traitement de l'information. Il s'agit d'un système mécanique car il a été élaboré pour des besoins des laboratoires *BELL* aux USA par Claude Shannon et Weaver. Ces derniers qui voulaient savoir comment une source d'information peut apporter un message à une destination avec un minimum de distorsion en dépit d'interférences.

³ KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *Les Interactions Verbales, approche interactionnelle et structure des conversations*, Tome I, Paris, Armand Colin, 2005. p.211

Shannon et Weaver se sont basés pour définir l'information sur le deuxième principe de la thermodynamique (science des machines à feu). « dans un système physique, l'énergie tend à se dégrader par exemple, lorsque l'on met de l'eau chaude dans une baignoire qui se trouve dans une salle de bain froide, au bout d'un moment celle-ci sera tiède mais l'eau du bain aussi, donc le tout devient homogène et indifférencié, cela mène à la mort du système, à l'entropie (qui est en thermodynamique: le principe qui décrit le degré croissant de désordre dans le système, et le degré d'incertitude, en communication » ⁴

Système de communication



D'après Warren Weaver *Théorie mathématique de la communication*

Ce schéma a mis en lumière les différents facteurs qui perturbent la transmission de l'information (**bruit**).

Pendant plus de trois décennies cette théorie a inspiré la plupart des approches de la communication et a fait des emprunts manifestes à la biologie du système nerveux, aussi elle a constitué un point de ralliement pour diverses disciplines: mathématiques, psychologie, sociologie, linguistique...etc. Ce schéma est devenu la référence obligée pour tout néophyte en sociologie des médias, il avait quand même des défauts qui peuvent être énumérés comme suit:

⁴ Warren Weaver, *Théorie de la communication*, Lab. BELL, 1949.in www.chapitre.com

- 1 – C'est un schéma simpliste qui ne peut s'appliquer à toutes situations de communication.
- 2 – Il ignore la pluralité des récepteurs.
- 3 – Il laisse de côté les éléments psychologiques et sociologiques.
- 4 – Il y a absence de rétroaction.

1.2.2. Théorie et modèle de Jakobson :

L'intérêt essentiel des linguistes, c'est d'avoir rompu avec la perception mécaniste, Ils ont montré que la communication implique de nombreux facteurs remplissant des fonctions diversifiées qui recouvrent tous à la signification du message, dont le linguiste russe Roman Jakobson fut le plus célèbre en proposant et développant un point de vue centré non plus sur la transmission du message mais sur le message lui-même. Ses travaux sont à lier à l'impulsion linguistique de F. de Saussure, conceptuelle de Shannon et Weaver et philosophique de J.L. Austin.

Jakobson fait le recensement de six éléments nécessairement impliqués dans tout acte de communication, qui sont dans ses termes:

1. Emetteur: que l'on appelle aussi "locuteur" (en cas de communication orale), "scripteur" (en communication écrite), "source" (en théorie de l'information), "énonciateur" (théorie de l'énonciation), "destinateur" (en narratologie). De toute façon, il s'agit de l'instance qui produit le message.

2. Récepteur: selon le cas (voir précédemment) allocutaire, lecteur, but, énonciataire, destinataire, s'agissant de l'instance qui reçoit le message

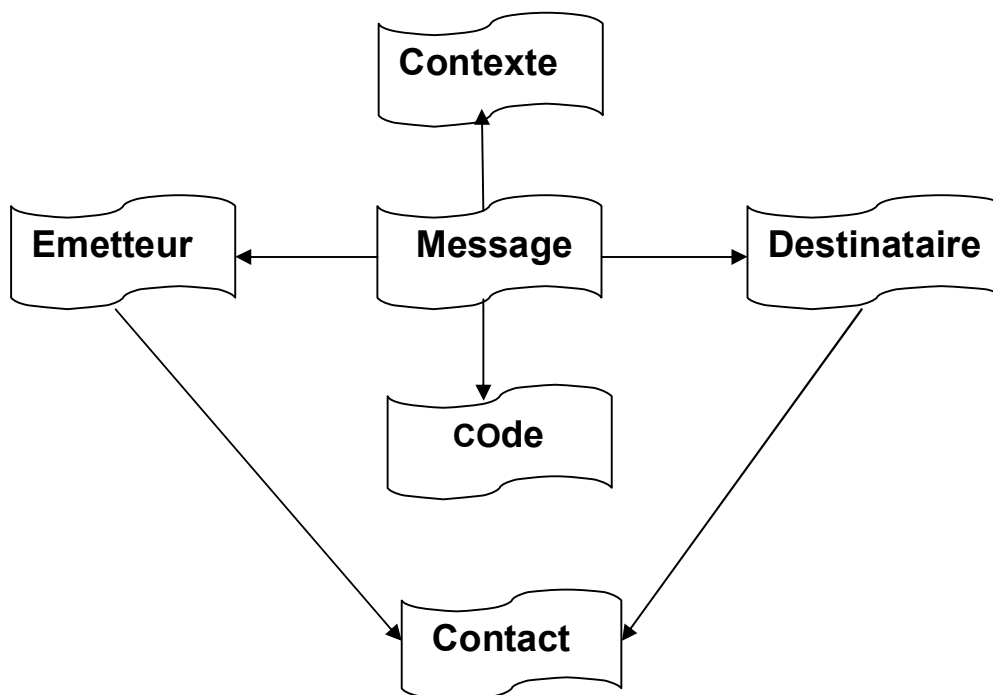
3. Canal: qui correspond à la voie matérielle qu'emprunte le message pour circuler de l'émetteur au récepteur.

4. Code: le système de signes dans lequel sont prélevés ceux qui vont constituer le message (5).

6. Contexte: (référent), où s'inscrit l'ensemble des éléments précédents.

Ces six composantes qui sont des facteurs inaliénables de toute communication verbale et qui ont rendu ce schéma le plus célèbre et dont toute réflexion concernant le problème de communication verbale ne peut s'inaugurer que par le rappel de la façon dont *Jakobson* à envisager son fonctionnement à partir de l'énumération de ces différents ingrédients constitutifs.

Le modèle proposé par le linguiste russe Roman Jakobson a beaucoup compté dans les sciences du langage au cours de la seconde moitié du XX^e. Il est illustré par le schéma suivant :



Le schéma de la communication selon R. Jakobson ⁵

Jakobson le commente ainsi :

- Le destinataire envoie un message au destinataire.
- Le message requiert par conséquent un contexte à quoi il doit renvoyer "le référent".
- Ce contexte doit être verbal ou susceptible d'être verbalisé.
- Le message requiert donc également un code commun au destinataire et au destinataire.
- Le contact entre l'émetteur et le récepteur permet d'établir et de maintenir la communication (c'est-à-dire à la fois canal physique et psychologique)

Le modèle de Jakobson est d'assigner à chacun des facteurs de la communication verbale une fonction dans le langage.

⁵ NEVEU Franck. *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004. p.89.

I.2.2.1. Les fonctions du langage selon Jakobson :

Aujourd'hui, les travaux les plus importants concernant les fonctions du langage ont été réalisés par Roman Jakobson, qui s'est appuyé sur les travaux du psychologue Karl Bühler (1879 – 1963). Jakobson, qui démontre dans "*Essais de linguistique générale*" (1963 – 1973), que la plupart des actes de langage mettent en œuvre six facteurs : « *un émetteur qui transmet un message à un récepteur dans un contexte, selon un code qui est commun aux interlocuteurs et par le biais d'un canal qui établit et maintient la communication* »⁶

Par ailleurs, il distingue six fonctions : référentielle / poétique / expressive / conative / phatique et métalinguistique.

Cette typologie « des fonctions du langage » fut la plus célèbre des classifications d'ordre communicationnel, car les discours se classent sur la base d'une fonction prédominante. Par exemple, dans les textes dominés par la fonction « conative » (tracts publicitaires, modes d'emploi, ...) le locuteur s'efforce d'agir sur autrui.

Une typologie qui est d'un maniement très délicat : non pas seulement un même discours mobilise plusieurs fonctions à la fois, mais il existe beaucoup d'énoncés qu'il est fort difficile d'associer de manière nette à une de ces six fonctions.

a – La fonction référentielle :

Appelée également dénotative ou cognitive, permet de parler de toutes les réalités de l'univers (réalités extra-linguistiques), qu'il s'agisse d'objets concrets ou d'idées abstraites, d'actions, de qualités, de réalités ou de concepts imaginaires.

Le mot renvoie donc à un référent (la chose nommée).

b – La fonction poétique :

Cette fonction accorde une importance particulière à l'aspect « esthétique » du message transmis. Elle utilise des procédés qui permettent de mettre le langage même en valeur dans des œuvres en vers que dans celles en prose.

c – La fonction expressive :

Centrée sur le destinataire, sur le locuteur et lui permet d'exprimer son attitude, son émotion, et son affectivité par rapport à ce dont il parle et ce qui distingue une phrase exclamative tel que : **Il fait froid !** De la phrase déclarative: **Il fait froid.**

⁶ JAKOBSON, R. *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963. p.236.

Dans le premier cas, le locuteur est impliqué dans le message, il a sans doute lui-même froid. Alors que dans le second, ce n'est qu'une simple déclaration, constatation qui renvoie à une réalité.

d - La fonction phatique :

Cette fonction sert "simplement" à établir la communication, assurer le contact et l'attention entre les interlocuteurs. Le message cette fois-ci ne renvoie à aucune réalité extralinguistique car il n'a pas de contenu informationnel. Elle est généralement présente à l'oral, mais peut -être retrouvée parfois à l'écrit dans des textes comme : les sommaires, les index, voire même les titres servant de lien entre l'auteur et son lecteur.

e - La fonction conative :

Centrée sur le destinataire. Il s'agit de reconnaître au langage une visée intentionnelle sur le destinataire et une capacité d'avoir sur ce dernier un effet. C'est cette dernière orientation qui a été développée par les pragmaticiens à la suite de la théorie des actes du langage développée par *J.L. Austin* (1970). Quand dire, c'est faire. Paris, Seuil.

Elle est essentiellement représentée par l'emploi de l'impératif et le vocatif.

f - La fonction métalinguistique :

C'est celle qui centre le message sur la langue elle-même en prenant le code utilisé comme objet de description, c'est-à-dire, l'émetteur à travers des expressions telles que : « c'est-à-dire », « en d'autres termes » ...se livre à une analyse du discours.

1.2.2.2. Autres fonctions du langage :

Pierre Guiraud, propose trois autres fonctions qu'il définit et fait correspondre à des « modes d'élocution spécifiques et des systèmes de signification autonomes ».

1 - Fonction de communication :

Communiquer sa pensée à autrui et systèmes de «pure communication» **Ex** : signaux, codes, ...

2 - Fonction de connaissance :

Fixer la pensée, lui donner une forme, un support objectivant, la construire, la stocker, la développer, sans avoir nécessairement pour but de communiquer.

Systèmes correspondants : signes algébriques, symboles chimiques, ...

3 - Fonction d'expression :

(Psychologique, affective, intuitive : extérioriser sa pensée, ses sensations, ses sentiments).

« Langue maternelle correspondante » : cris, larmes, gestes, chants, danse.

Le langage verbal serait un « mélange de formes répondant à ces trois fonctions, et en même temps sources de conflits.

I.3. Le système des tours de parole :

« Pour qu'il y ait dialogue, il faut qu'ils soient mis en présence deux interlocuteurs au moins, qui parlent à tour de rôle, donc l'activité dialogale a pour fondement ce principe d'alternance »⁷ c'est-à-dire que les participants sont soumis à un système de droits et de devoirs tels que :

- 1- Le locuteur en place (L₁: « current speaker») a le droit de garder la parole un certain temps, mais aussi le devoir de la céder à un moment donné.
- 2- Son successeur potentiel (L₂: « next speaker ») a le devoir de laisser parler L₁, et de l'écouter pendant qu'il parle; il a aussi le droit de réclamer la parole au bout d'un certain temps, et le devoir de la prendre quand L₁ la lui cède.

« je te parle = écoute » et « je t'écoute = parle », donc il faut qu'il y ait une complémentarité entre l'attitude du parleur et celle de l'écouteur.

I.4. Les caractéristiques d'une conversation :

La conversation doit se caractériser par :

- 1- Un équilibre relatif de la longueur des tours «plus long est le temps de la parole, plus long sera le temps d'écoute d'un même locuteur, c'est-à-dire que les temps de la parole sont positivement corrélés entre les locuteurs » (Gérard-Naef 1987 : 36)
- 2- Un équilibre tout aussi relatif de la focalisation du discours, qui doit en principe se centrer successivement sur L₁ et L₂ et non pas sur celui qui parle trop ni celui qui tient un discours trop auto-centré.
- 3- Il y a toujours une personne qui parle, ce qui veut dire que le temps de la conversation est occupé par la parole, et que les intervalles séparant les tours doivent être réduits au minimum.⁸

7 KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. Les Interactions Verbales, approche interactionnelle et structure des conversations, Tome I, Paris, Armand Colin, 2005. p.31.

8 KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. Les Interactions Verbales, approche interactionnelle et structure des conversations, Tome I, Paris, Armand Colin, 2005. p.213.

I.5. Les règles conversationnelles :

Ses règles sont classées en trois grandes catégories :

- 1- Règles qui permettent la gestion de l'alternance des prises de parole.
- 2- Règles qui régissent l'organisation structurale des échanges.
- 3- Règles enfin qui déterminent la construction de la relation interpersonnelle sur un mode intime ou distant, consensuel ou conflictuel.

Ces règles ont partie liée avec le système de la politesse en vigueur de la société considérée. Elles peuvent être transgressées, mais si elles ne sont pas immédiatement réparées, ces transgressions peuvent donner lieu à la sanction, ou entraîner des effets négatifs, sur le déroulement de l'échange.

Les conversations quotidiennes se déroulent de façon anarchique et aléatoire; on remarque et on rencontre fréquemment des formules métacommunicatives **Ex :** « c'est à moi de parler », « ne m'interromps pas s'il te plaît », « réponds quand on te parle », « ne détourne pas la conversation », « excuse-moi de sauter du coq-à-l'âne », « tu n'as pas à me parler sur ce ton » ce qui signifie que les sujets parlants sont en conflit.

I.6. Le réglage de l'alternance :

A un premier niveau d'analyse, que l'on peut dire « formel » tout échange langagier se présente comme une succession de « tours de parole » donc quels sont les mécanismes qui permettent à L₁ d'abandonner son tour à L₂, et qui font que cette opération de relais de parole se passe sans anicroches ?

Les signaux de fin de tour : ces signaux peuvent être regroupés en trois catégories, distinguées sur la base de leur statut sémiotique.

I.6.1. 1- Signaux de nature verbale :

- a- Complétude syntactico-sémantique de l'énoncé, mais cette propriété n'est pas suffisante car parfois on cesse de parler sans avoir achevé sa phrase.
- b- Statut illocutoire de l'énoncé: certains types d'actes **Ex:** les questions.

- c- Morphèmes connotant la clôture **Ex:** (bon, voilà ...) mais ils n'impliquent pas nécessairement la clôture du tour.
- d- Les expressions phatiques sont plus explicites **Ex:** hein ?, non ?, qu'est-ce que tu en penses ? et aussi des formules métadiscursives **Ex:** « j'ai fini », « à toi ».

I.6.2. 2- Signaux de nature phonétique et surtout prosodique:

- a- Courbe intonative marquée, selon le type l'énoncé, ascendante ou descendante, sur les dernières syllabes.
- b- Pause de la voix, cette pause doit être annoncée par un ralentissement du débit, une chute de l'intensité articulatoire, une voix traînante sur les dernières syllabes de l'énoncé.

I.6.3. 3- Signaux de nature mimo-gestuelle:

- a- Regard soutenu porté en fin de tour sur le destinataire (alors qu'en cours de tour, L₁ ne regarde L₂ que par intermittence, juste pour vérifier que le contact est bien maintenu.
- b- Relâchement général de la tension musculaire.
- *« Cette alternance crée certaines attentes chez les partenaires en présence, donc chacun doit attendre son tour car en te respectant je me respecte; on constate ce respect même chez l'enfant avec sa maman ; aussi un certain nombre d'études ont en effet montré que dès la deuxième semaine, l'enfant cesse ses vocalisations dès que la mère se met à lui parler, et les reprend dès qu'elle se tait »*⁹ Et en cas de non-respect par l'un d'entre eux, certaines frustrations chez l'autre, qui peut alors tenter un rappel à l'ordre **Ex :** « laissez-moi parler, je vous ai bien laissé parler ! ».

⁹ GOFFMAN, Erving. *La mise en scène de la vie quotidienne*, Tome I et II, Minuit, 1973.

- Une fois que le lecteur comprendra ces différents signaux de fin de tour, il suffit d'être attentif dans une conversation pour pouvoir savoir si l'autre interactant lui a cédé la parole, et de son côté appliquera ces règles pour faire comprendre aux autres participants que son tour est fini.

1.7. Le moment de l'alternance : le successeur peut prendre la parole:

1- Trop tard:

a/ Quand le signal de tour est mal perçu, donc L_1 doit rajouter « hein ? », «qu'est – ce que tu en penses ? » pour faire comprendre de façon implicite à L_2 que son tour de parole est arrivé.

b/ Quand il n'a pas le désir ou les moyens, de produire l'enchaînement requis.

2- Trop tôt:

a/ Soit que L_2 ait cru percevoir une fin de tour, qui n'était pas en fait programmée par L_1 .

b/ Soit qu'il s'empare de la parole en connaissance de cause (tout en sachant pertinemment que L_1 n'a pas terminé son tour).

1.8. Problème de pluralité d'interactants :

Les changements de tour sont négociés par les membres eux-mêmes du groupe conversationnel de telle sorte que lorsqu'il a fini son tour, L_1 abandonne la parole à L_2 , qui s'en empare alors

Une fois que L_1 a manifesté son désir d'abandonner la parole, quelqu'un doit la prendre, mais qui ? Le problème ne se pose évidemment que lorsque le groupe conversationnel comprend plus de deux participants ayant droit à la parole.

A ce niveau l'auteur essaye de nous expliquer le fait que le fonctionnement du système des tours devient complexe suite à une pluralité de participants.

- Il peut en effet se faire qu'aucun candidat ne se présente, alors l'intervention de L_1 est suivie d'un silence plus ou moins prolongé.

- Il peut au contraire arriver que plusieurs candidats se présentent en même temps, ce qui donne comme résultat un chevauchement, et pour remédier cette espèce de carambolage verbal, donc les parties concernées doivent procéder à une négociation, qui peut s'effectuer sur un mode implicite ou explicite, courtois ou conflictuel.

Ex: «pardon», «je vous en prie», «laisse-moi parler s'il te plait», «c'est mon tour».

I.9. L'organisation des échanges langagiers: nous avons deux types d'organisations, l'un est basé sur la structure et l'autre sur la séquence de l'échange langagier.

I.9.1. L'organisation structurale :

Un échange langagier se présente donc comme succession de tours de parole ; cette succession n'est pas régie seulement par les règles d'alternance qui viennent d'être envisagées, mais aussi par des règles de cohérence interne c'est-à-dire qu'un échange est une organisation qui obéit à des règles d'enchaînement syntaxique, sémantique et pragmatique.

La structure interne d'un échange :

D'abord un échange langagier est fait d'interventions, mais combien ?

Réponse : deux au moins, puisqu'il s'agit d'une unité dialogale.

1- Echanges comportant une seule intervention :

a- L'intervention initiative : se réalise par des moyens non verbaux.

Ex : L₁ frappe à la porte —————> L₂: « entrez »

L₁ regard accusateur —————> L₂: « ce n'est pas moi! »

Service rendu par L₁ —————> L₂: « merci! »

b- L'intervention réactive : la réaction se réalise par un comportement non verbal, le « oui » ou le « d'accord » n'est qu'un accompagnement facultatif de ce comportement.

Ex₁ : L₁ : question —————> L₂ : mouvement de tête.

L₁ : compliment —————> L₂ : mimique appropriée.

Ex₂ : L₁ : « tu pourrais fermer la porte ? » —————> L₂ : « oui », sans accomplissement de l'acte (enchaînement anormal).

L₁ : « tu pourrais fermer la porte ? » —————> L₂ : accomplissement de l'acte, sans accompagnement verbal (réaction normale).

2- Echanges formés de deux interventions :

La première intervention sera initiative, la seconde réactive ; on parle ici de :

Question —————> réponse.

3- Pour Roulet, telle n'est pas la structure la plus normale d'un échange débutant par une question. Pour être plus clair, un tel échange doit présenter l'organisation suivante :

Ex : L₁ : « où cours-tu comme ? » (Intervention initiative)

L₂ : « au cinéma » (intervention réactive)

L₁ : « ah! au cinéma ? » (Intervention évaluative).

On peut donc avoir des échanges constitués de trois interventions.

NB/ le terme « d'évaluation » ne doit pas être pris dans son sens usuel : il désigne simplement le troisième temps de l'échange, par lequel L₁ clôt cet échange qu'il a lui même ouvert, cet évaluation est une sorte d'accusé de réception.

1.9.2. L'organisation séquentielle :

1- L'organisation totalement linéaire : échanges suivis.

Ex₁ : L₁ : « salut ! » —————> a

L₂ : « salut ! » —————> a'

L₁ : « où cours-tu comme ? » —————> b

L₂ : « au cinéma » —————> b'

L₁: « ah au cinéma ? » —————> b''

Les variantes du schéma canonique :

a- La troncation :

Ex : L₁: salut ! / Où cours-tu comme ça ? a —————> b

L₂: au cinéma. —————> b'

b- L'imbrication : ici l'intervention initiative est de nature non verbale.

EX : sonnerie de téléphone a (summon)

Allo ? —————> a' —————> b

Allo Marie, salut c'est moi —————> b'

Explication : le premier allo signifie « qui est à l'appareil ? » question à laquelle répond « c'est moi »

2- Les échanges croisés ou "entre-croisés"

Les deux échanges sont discontinus, chacun d'eux est brisé par l'autre.

Ex₁ : L₁: « quel âge avez-vous ? Si ça ne vous dérange pas bien sûr » a —————> b

L₂: « j'ai vingt-huit ans. Non ça ne me dérange pas ». a' —————> b'

Explication : y aura deux interventions initiatives de la part de L₁ et deux interventions réactives de la part de L₂, aussi L₁ ouvre un échange, L₂ initie un autre, puis répond à L₁, qui a son tour fournit la réaction à l'intervention initiative de L₂.

Ex₂: L₁: « quel âge avez-vous ? ». a

L₂: « et toi ? moi j'ai vingt-huit ans ». b —————> a'

L₁: « eh bien moi, je vais avoir trente ans ». b'

3- Les échanges embrassés ou enchâssés : nous avons deux variantes :

L₁: —————> a

L₁: —————> a

L₁: —————> b

L₂: —————> b

L₂: _____ → b'

L₁: _____ → b'

L₂: _____ → a'

L₂: _____ → a'

Ici on retrouve les deux possibilités d'alternance des locuteurs. Dans les deux cas, l'échange enchâssant est discontinu, mais l'échange enchâssé est continu.

Ex₁ : L₁ : « excusez-moi. Quel âge avez-vous ? »

L₂ : « il n'y a pas de mal. Vingt-huit ans »

Ex₂ : L₁ : « vous avez une chambre ? »

L₂ : « pour une ou deux personnes ? »

L₁ : « une seulement »

L₂ : « oui, il m'en reste »

- Avec ce type d'organisation, on a un phénomène d'emboîtement qui peut théoriquement se reproduire en abyme à l'infini :

Ex : L₁ : « est-ce que tu viens ce soir ? »

L₂ : « est-ce que je peux amener quelqu'un avec moi ? »

L₁ : « garçon ou fille ? »

L₂ : « qu'est-ce que cela peut faire ? »

L₁ : « question d'équilibre »

L₂ : « une fille »

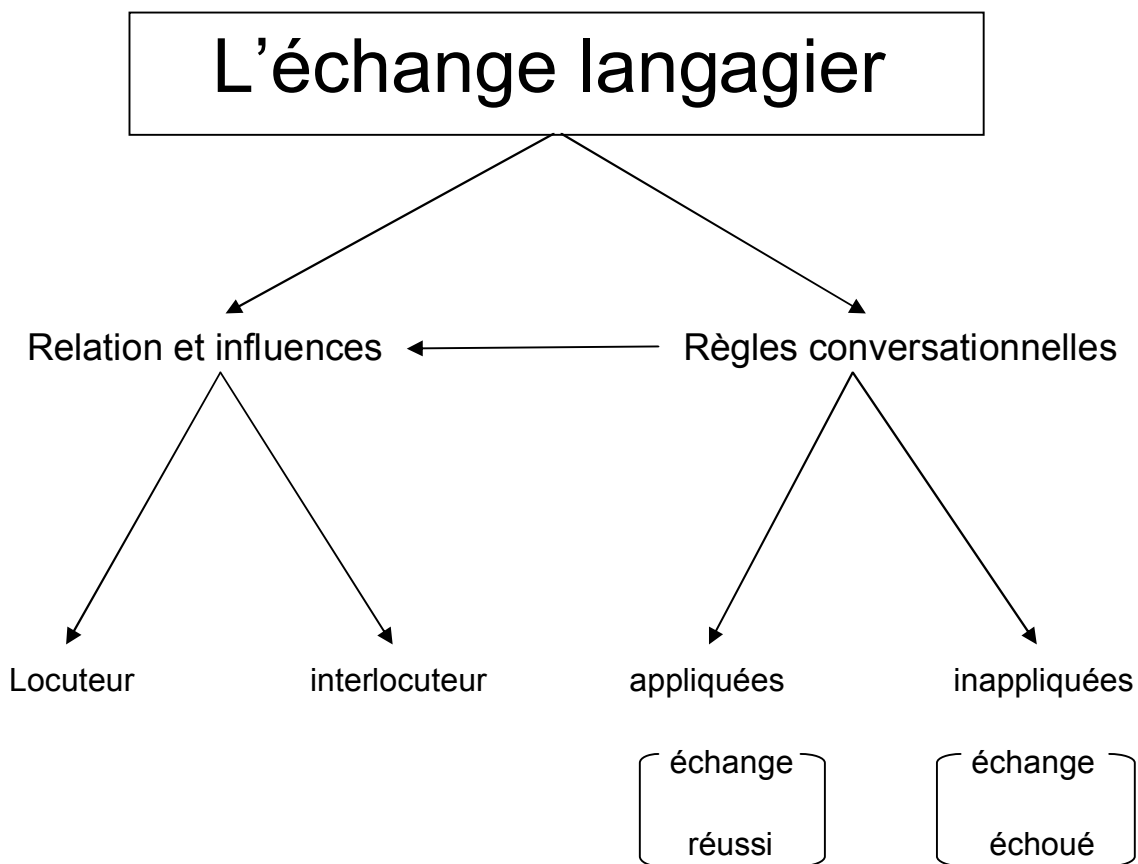
L₁ : « ça marche »

L₂ : « d'accord, je viendrai »

Conclusion

L'échange langagier est un engagement mutuel des locuteurs, ces derniers exercent les uns sur les autres des influences à travers les règles qui permettent à cet échange de réussir ou d'échouer.

Le schéma récapitulatif :



CHAPITRE 2

L'intonation

“Un échange langagier sans intonation est comme un repas sans sel”

Introduction

" *L'intonation: organise l'ensemble de l'énonciation; structure la pensée du locuteur à travers la syntaxe de la phrase; exprime l'état d'esprit et, éventuellement, l'état émotionnel de celui qui parle; traduit l'intention de communication du locuteur; trahit des distorsions entre les mots et le sens que le locuteur veut donner; dévoile à l'auditeur des ambiguïtés cachées, des intentions qui ne sont pas exprimées clairement (seulement à qui sait entendre!); oriente le choix et l'interprétation de l'auditeur; suggère des pistes multiples de compréhension, des choix préférentiels à faire dans l'interprétation, en particulier dans le non-dit*" (E. Lhote)

« *L'intonation qui est un système linguistique destiné à organiser et à hiérarchiser les informations que transmet un locuteur à son interlocuteur, traite la totalité de l'échange langagier* »¹⁰

Ces informations doivent être exprimées de manière intonative afin de leurs donner un sens car un même message peut avoir des sens différents, et c'est l'intonation qui pourra limiter le sens de ce message.

L'objectif de tout lecteur n'est pas seulement d'être entendu mais surtout être compris et respecté par l'auditoire, donc le locuteur doit fournir d'importants efforts pour atteindre son objectif.

Comme l'intonation est l'un des facteurs essentiels sur lesquels le locuteur va se baser pour que son message soit compris; elle doit aussi être privilégiée car elle préserve le contact et assure le respect entre les interlocuteurs surtout au niveau du tour de prendre la parole.

10 NEVEU Franck. *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004. p.152.

II.1. Qu'est-ce que l'intonation ?

Avant de s'étaler dans le vif de l'intonation, il convient de délimiter le terme et de préciser les différentes acceptions qui l'entourent.

Selon le dictionnaire des sciences du langage :

« Ce terme est créé en 1372, à partir du latin tonare, intonation est à l'origine un terme musical utilisé pour désigner l'action d'entonner un air, il est donc synonyme de musicalité, mélodie... »¹¹

La mélodie de la parole doit être étudiée parallèlement à la mélodie du chant, elle est un facteur dont la visée est multiple : elle désigne le "ton" de la voix comme véhicule de la pensée et des sentiments, elle est aussi la matière des tons dans leur fonction phonologique, donc elle est un paramètre des voyelles.

Selon Mario Rossi *« L'intonation est une partie de la prosodie qui est un ensemble constitué de l'accentuation, de l'intonation et du rythme »¹²*

Pour Goldsmith 1976 : *« la phrase est un chant dont la mesure suit l'intensité et la durée des syllabes et dont la mélodie suit les changements de la pensée ».*

« Les variations de hauteur dans la parole constituent ce qu'on appelle l'intonation » M. Grammont.

Le terme intonation désigne, chez Chateaubriand : *« les tons de la voix ».*

Pour l'abbé Rousselot et Scripture : *« la phrase est constituée de deux lignes parallèles, une ligne dont la mesure est cadencée par l'occurrence des syllabes, des consonnes et des voyelles, unités discontinues rythmées par l'accent auquel sont soumises la durée et l'intensité, c'est la ligne de la parole; et une ligne continue qui exprime les états d'âme et les changements de la pensée, c'est la ligne mélodique ou ligne de l'intonation ».*

11 MOUNIN Georges. *Dictionnaire de la linguistique*, P.U.F, Paris, 1974. p.122.

12 ROSSI, Mario. *L'Intonation, Le Système du Français : Description et modélisation*, Paris, Ed, Ophrys, 1999. p.170.

L'acception du terme intonation est très largement répandue :

En Europe, deux traditions s'affrontent : l'une qui, comme aux Etats-Unis, dérive de l'ancienne définition du signe (un stimulus pour une idée), l'autre qui se rattache aux conceptions de l'Ecole de Prague.

Le courant issu de la conception de l'Ecole de Prague introduit, sur la base de la définition saussurienne moderne du signe linguistique, la notion d'intonation considérée comme l'union indissoluble d'un signifiant et d'un signifié ; Martinet qui ne confond pas les termes mélodie et intonation, utilise mélodie pour désigner la substance de l'expression (les variations de la fréquence fondamentale), tandis que le terme intonation *réfère au signifiant mélodique associé à son signifié*.

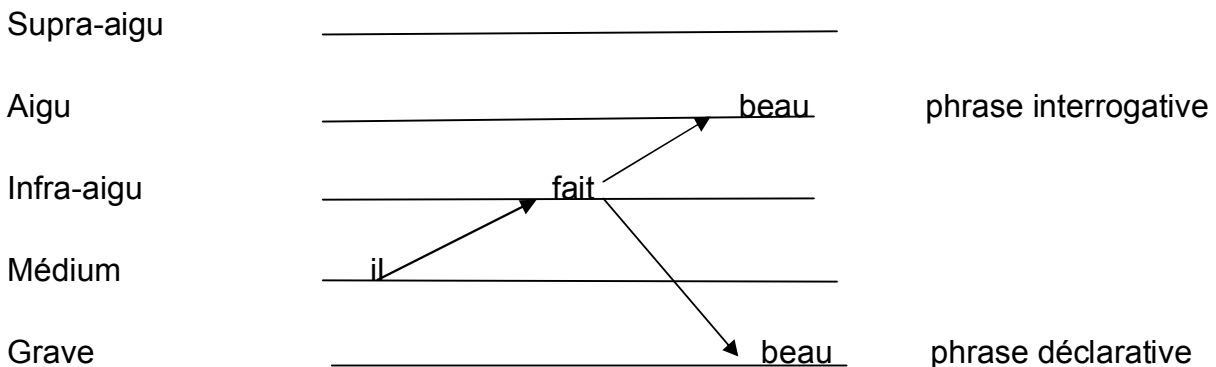
Trubetzkoy ne confond pas d'avantage l'intonation avec la mélodie, l'intonation chez lui : « *est une forme mais considérée dans la perspective de sa phonologie comme un trait prosodique* »¹³ L'interprétation phonologique de Trubetzkoy a fortement influencé celle des phonologues américains.

Dans la tradition américaine, les mots et l'intonation sont considérés comme des stimulus concrets séparés du sens qui n'est autre que la réaction de l'auditeur au stimulus qui constitue l'objet d'étude du linguiste.

II.2. Comment reconnaître une intonation ?

Nous avons des paramètres acoustiques qui permettent de reconnaître une intonation, la hauteur, l'intensité, la durée, la courbe mélodique, et les niveaux d'autre part.

Le français est prononcé selon une gamme à cinq niveaux :



13 Trubetzkoy in www.chapitre.com

La voix aigüe a une fréquence élevée par les femmes, elle varie entre 120 et 150 Hertz.

Pour les hommes elle est grave, elle frôle les 90 Hertz.

Le niveau supra-aigu marque une modalité appréciative c'est-à-dire les émotions (colère ou surprise).

II.3. La courbe mélodique et les différents types de phrases :

L'intonation est la courbe mélodique ; nous avons deux types de courbes : ascendante et descendante.

Courbe mélodique ascendante  courbe mélodique descendante 

Concernant la phrase nous avons quatre types :

1/ La phrase déclarative (affirmative, assertive, énonciative)


2/ La phrase interrogative (totale, partielle, directe, indirecte)

3/ La phrase exclamative.

4/ La phrase impérative (injonctive)

1/ La phrase déclarative : est marquée par une courbe mélodique descendante (baisse progressive de la voix) qui marque la fin du message.

Ex₁ : L'élève révisé sa leçon.

L'élève  révisé sa leçon 

Ex₂ : Il va à l'école.

Il va  à l'école 

Ex₃ : En ce moment, l'élève révisé sa leçon.

(En ce moment) l'élève  révisé sa leçon 

Ex : Fait-il beau ? Inversion syntaxique

Fait-il beau

b/ Interrogative partielle : l'intonation montante se fait sur le morphème interrogatif.

Ex : Est-ce que tu as compris ?

Est-ce que tu as compris

c/ Interrogative directe : est une phrase suivie du point interrogatif.

Ex : est-ce-que tu as compris la leçon ?

d/ Interrogative indirecte : est une phrase complexe (principale + subordonnée) de type énonciatif ou impératif.

Ex₁ : Je me demande s'il va venir.

Ex₂ : Dites-moi si vous avez compris.

3/ La phrase exclamative et impérative : sont caractérisées par une courbe mélodique descendante.

Ex₁ : Quelle belle image !

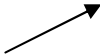
Quelle belle image !

Ex₂ : Sortez.

Sortez

Remarque : on peut aussi donner des courbes ascendantes à ce type de phrases c'est-à-dire selon l'état d'âme (colère ou surprise).

Ex : Sortez (avec un contour montant explique que le locuteur est dans un état d'irritation violente causé par un profond mécontentement)

Sortez 

II.4. Le sens de l'intonation :

1/ On peut trouver des assertions et des questions (même des questions déclaratives) qui ont le même contour descendant.

Ex₁ : Elle a l'air déprimé ?

Elle a l'air  déprimé 

Explication : cet exemple est perçu comme une question déclarative avec un contour descendant, son sens est "est-ce qu'elle est déprimé ?"

Ex₂ : Est-ce que je peux mettre mes livres là ?

Est-ce que  je peux mettre mes livres là 

Explication : cette phrase est introduite par un morphème interrogatif, la question est d'un contour descendant.

2/ De même, un contour montant peut être utilisé aussi bien dans des assertions que dans des questions.

Ex : a : "Tu travailleras demain ?"

b : " Depuis quand je travaille le week-end". (Avec un contour montant)

- « Dans une phrase déclarative descendante : le locuteur prend en charge la vérité de la proposition ou plutôt l'information c'est-à-dire qu'il va assumer pleinement ses dires parce qu'il a apporté à l'interlocuteur "une nouvelle" avec un contour descendant, ce qui marque la fin du message, ce dernier va être reçu par l'interlocuteur qui pourra ensuite le transmettre mais sur la responsabilité du locuteur »¹⁶

16 KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *L'implicite*, Paris, Ed, Armand Colin, 1980. p.101.

C'est à *PAUL GRICE* que revient le mérite d'avoir fondé la pragmatique moderne en insistant sur l'insuffisance du modèle codique, insuffisance due au fait que la convention linguistique ne permet pas de récupérer l'intention du locuteur dans son intégralité, et donc, il faut lui adjoindre des processus inférentiels qui permettent l'interprétation complète de l'énoncé. Selon *GRICE*, toujours, la communication linguistique est un processus coopératif qui obéit à un certain nombre de maximes et, c'est sur la violation éventuelle de ces maximes que s'appuie l'interlocuteur pour récupérer l'intention du locuteur lorsqu'elle n'est pas explicitement communiquée.

Bien que les situations d'échange oral soient le terrain d'élection de la pragmatique, on peut envisager d'étendre certaines de ces méthodes d'analyse aux productions écrites. Mais reste à souligner que c'est **l'énonciation** qui est au centre de ses études et que le sens et la portée d'un énoncé sont inséparables de la situation concrète dans laquelle le message est émis.

II.5.1. La grammaire de l'intonation pragmatique :

D'abord la pragmatique est l'étude de l'usage du langage qui n'est neutre, ni dans ses effets, ni sur le processus de communication, ni sur le système linguistique lui-même ; elle s'intéresse aux signes qui ne peuvent recevoir d'interprétation qu'en contexte, aussi à la fonction actionnelle du langage, et aux stratégies interprétatives de l'allocutaire.

Cet allocutaire a un rôle interlocutif, il est caractérisé par sa fonction de "destinataire" direct de la parole, aussi il est engagé dans l'échange, dont il constitue un participant de plein droit.

« L'intonation pragmatique a une triple fonction : établir le lien avec le ou les allocutaires (fonction appellative), exprimer un contenu de nature expressive (fonction expressive) et hiérarchiser l'information du message (fonction représentative) ; cette fonction détermine la relation du locuteur avec le contenu de l'énoncé, elle vise à organiser le contenu du message en information »¹⁸

Cette hiérarchie est intéressante car elle est utile pour comprendre le rôle de l'intonation pragmatique ; cette dernière comporte quatre opérations : la topicalisation, la thématisation, la rhématisation et la focalisation.

18 MOREL, M.A & DANON-BOILEAU, L. *Grammaire de l'intonation, L'exemple du français*, Paris, Ed, Ophrys, 1998. P.234

II.5.1.1.

1-La topicalisation :

Elle est une opération discursive consistant à faire accéder une entité au statut de topique, ses procédés reposent fréquemment sur le détachement, elle vise à hiérarchiser les constituants de l'énoncé.

II.5.1.1.1.

a-Thème-rhème :

Le thème fait l'objet d'une approche principalement phrastique, il sert fréquemment à désigner, dans une perspective phrastique tantôt discursive, le support de l'information; le rhème est généralement défini comme l'information qui est communiquée à propos du support constitué par le thème, il est la partie de l'énoncé qui reçoit le degré le plus élevé de cette dynamique.

« La segmentation réelle de la phrase a une importance par opposition à sa segmentation formelle ou grammaticale ; dans la segmentation réelle, on identifiait deux parties : le sujet psychologique ou ce dont on parle, et le prédicat psychologique ou ce qui est dit du sujet c'est-à-dire le point de départ de l'énoncé et le noyau de l'énoncé »¹⁹

Ex : Il y avait une fois un roi, ce roi avait trois fils.

Explication : dans cet exemple "ce roi" est le thème ou le point de départ de l'énoncé, et "avait trois fils" représente le rhème ou le noyau de l'énoncé ; le thème est ce qui est connu et le rhème contient l'information nouvelle, donc on procède du fait connu au fait inconnu pour faciliter la compréhension.

On est dans l'ordre thème-rhème, mais cet ordre n'est pas obligatoire car on répond en principe à une question par le rhème en apportant une information nouvelle ce qui veut dire qu'on est dans l'ordre rhème-thème.

Ex : Combien l'as-tu payé ?

Trente dinars, je l'ai payé.

La virgule ici, indique une intonation conclusive.

¹⁹ Rossi, M, Di Cristo, A., Hirst, D., Martin, Ph & Nishinuma, Y. *L'intonation, de l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck, 1981.

II.5.1.1.2.

b-Topique-commentaire :

Le topique est saisi dans un cadre discursif, il renvoie à une information déjà connue, ou bien à une information constituant le centre d'attention de l'énonciateur et du co-énonciateur; le locuteur annonce un topique et ensuite dit quelque chose à son sujet ; le topique ou thème occupe la première place dans la séquence c'est-à-dire il précède logiquement ce qu'on en dit, et pour ne pas confondre le couple thème-rhème avec topique-commentaire, l'exemple suivant va nous permettre de les distinguer :

Ex₁ : Ces maisons, mon grand-père les a achetées.

Ex₂ : Ces maisons, mon grand-père a achetées.

Explication : les constituants “ces maisons” dans l'exemple 1 et 2 sont interprétés comme deux topiques, le premier constituant est clairement interprétable comme “ce dont on parle” donc on est dans l'ordre topique-commentaire, mais le deuxième constituant est une réponse à une question ce qui explique que “ce dont on parle” est ce qu'a fait mon grand-père; donc on a bien l'ordre commentaire-topique ou l'ordre rhème-thème selon la tradition de l'Ecole de Prague.

1-Dans l'exemple 1, le premier constituant “ces maisons” est directement généré dans la position de topique.

2-Dans l'exemple 2, le syntagme nominal “ces maisons” et à partir de sa position de complément est déplacé dans la position de topique lors d'un mouvement appelé topicalisation.

II.5.1.2.

2-La thématisation :

Avant de définir la thématisation, on doit d'abord passer par la partie la plus importante appelée “ l'extraposition” qui est une fonction syntaxique présentant un régime de fonctionnement original, mais méconnu des grammaires fermées à toute perspective informationnelle.

Au niveau informatif, elle a la propriété de faire du contenu du syntagme concerné non pas seulement un thème ou un topique, mais un support informatif de l'énoncé.

Un constituant peut être extraposé au début, à l'intérieur ou à la fin de l'énoncé et puisque l'extrapolation initiale est définie comme une topicalisation, les deux autres types d'extrapolation sont deux procédés de thématisation interne ou externe.

II.5.1.2.1.

a-La thématisation externe :

Le thème externe est extraposé, il est toujours extraposé et par la syntaxe, et par l'intonation c'est-à-dire il n'a pas d'intonation propre.

L'intonation montre qu'il se situe à l'extérieur de la phrase proprement dite, qui se suffit à elle-même et qui est prosodiquement bien formée.

Ex : Tu l'aime, ton mari ?

Oh ! Oui, je l'aime vraiment, mon mari.

Explication : le deuxième énoncé est perçu comme une phrase déclarative prosodiquement normale ; et même en l'absence de son thème externe "mon mari", l'assertion " je l'aime vraiment" est prosodiquement autosuffisante.

Aussi l'intonation qui marque la fin d'assertion, assure l'indépendance de la phrase "je l'aime vraiment" ; le thème par contre est totalement dépendant et de ce fait ne possède pas de marqueur acoustique propre : il copie une forme réduite du marqueur de fin d'assertion qui précède.

II.5.1.2.2.

b-La thématisation interne :

Le thème interne concerne la thématisation, à l'intérieur de l'énoncé et non à ses extrémités, d'un verbe opérateur, d'un constituant de la phrase : adverbe de la phrase ou adverbe thématique, syntagme verbal, syntagme sujet, complément ou adjectif, relative dite appositionnelle ou explicative.

Ex₁ : La Russie est, à ce qu'on dit, au bord de la faillite.

Ex₂ : Elle retourne, normalement, à son pays.

Ex₃ : Bien entendu, elle dort, à minuit.

Ex₄ : Il est dans une situation critique, le père, depuis qu'il a perdu son emploi.

Ex₅ : Il est capable, cette épreuve, de la surmonter.

Ex₆ : Il est capable, en deux heures, d'arriver à la plage.

Ex₇ : Leur voisin, qui est médecin, a demandé sa main.

Explication : les deux premiers exemples, actualisent une attitude propositionnelle où la modalité n'est pas assertée mais montrée, les exemples 3, 4, 5, 6 et 7 thématisent une partie de la proposition en lui conférant une valeur présuppositionnelle.

Dans l'exemple 7 par exemple : le thème interne c'est-à-dire la relative appositionnelle est réalisé avec un contour intonatif identique à celui qui caractérise le thème externe "leur voisin" après le marqueur de fin d'assertion.

Le thème interne est clos sur "médecin" par une copie de l'intonème de sujet ; on remarquera également l'allongement réduit sur la syllabe accentuée de "médecin" et l'abaissement significatif de son intensité d'un ton environ au-dessous de celle de "leur médecin".

II.5.1.3.

3-La rhématisation :

D'abord la notion du rhème est issue de l'École de Prague, elle a été remplacée par la notion de focus dans les travaux sur l'anglais et l'anglo-américain.

Dans une langue comme l'anglais, l'identification de l'information nouvelle est opérée par l'accent de hauteur ou l'accent de focalisation.

Dans une langue comme le français, l'identification de l'information nouvelle est opérée par le morphème intonatif conclusif.

II.5.1.3.1. Le rhème :

Il est considéré comme le noyau de l'énoncé ou l'information nouvelle qui est censée être ignorée de l'allocutaire et agit sur ce dernier pour modifier ses croyances, il est constitué par l'opération de réduction c'est-à-dire le marqueur de fin d'assertion et l'opération de rhématisation.

Ex : Il ne l'a pas gagnée CC, cette course cc

Explication : cet énoncé contient deux constituants, le premier " il ne l'a pas gagnée CC" est considéré comme un noyau isolé de la phrase ou plutôt un rhème car il représente le cœur informatif de l'énoncé, en plus il est clos par le marqueur de fin d'assertion CC qui clôt généralement l'information nouvelle; et le deuxième "cette course cc" comme un thème externe qui n'est pas clos par le conclusif CC mais par une copie de ce morphème, donc cet énoncé est d'une structure rhème-thème.

II.5.1.3.2. Le rhème complexe :

Contient un ou plusieurs constituants extraposés par l'intonation sans dislocation syntaxique et susceptible de recevoir l'accent de focalisation; le problème se pose quand le rhème = rhème+thème.

Ex : La petite fille aurait bien voulu tout acheter pour vingt dinars.

Explication : cet exemple représente une structure complexe, l'opération de réduction ici permet d'identifier "la petite fille aurait bien voulu" comme un rhème, ce dernier est bien borné à droite par le conclusif majeur CC, et le constituant "tout acheter pour vingt dinars" est considéré comme un thème extraposé.

Le rhème présente l'information nouvelle selon trois modes d'organisation énonciative :

1/ L'indication :

Le CC a pour rôle de présenter ou d'indiquer le nouveau dans le matériau linguistique qui le précède, ce matériau devant cc peut avoir été modifié par la thématization.

Ex : Je l'ai regardé CC le film.

Explication : dans cet exemple, le constituant “je l'ai regardé CC” est considéré comme un rhème, ce dernier qui est clos par le conclusif majeur CC, présente le nouveau selon mode de l'indication, malgré l'extraposition du complément “le film”, donc ici nous avons la structure rhème-thème.

2/ L'identification :

L'identification est un procédé de reconnaissance à la fois par indication et contraste car l'identification est un mode d'indication marquée :

Ex : Tout le match CC, j'ai regardé.

Explication : dans cet exemple, la structure est de type rhème-thème car le premier constituant “tout le match CC” qui est clos par le conclusif majeur représente l'information nouvelle; le deuxième constituant “j'ai regardé” qui est le prédicat verbal est extraposé et les arguments devant CC sont présentés non plus par simple indication, ils sont identifiés hors de l'acte de prédication.

3/ La sélection exclusive :

Elle est assurée dans les structures rhème-thème par le sélectif syntaxique (c'est...) ou par l'accent de focalisation.

Ex₁ : C'est ma mère CC, qui a préparé ces tartelettes.

Explication : dans cet exemple, nous avons une structure rhème-thème avec l'extraposition du prédicat “qui a préparé ces tartelettes” à droite du CC (thématisation externe) ; les intonations de ces deux énoncés sont identiques.

Le constituant clos par CC peut contenir un accent de focalisation, qui assume en combinaison avec le sélectif syntaxique, une valeur d'insistance ; en plus l'accent de focalisation dans le rhème “ c'est ma mère” transforme le mode d'identification du rhème en mode de sélection exclusive.

Le (c'est...) ici joue le rôle d'un sélectif ou contrastif car il opère un choix parmi un ensemble de références présentes d'une façon ou d'une autre dans le contexte et la conscience de l'allocutaire, par contre dans l'exemple suivant :

Ex : C'est le cheval CT qui a gagné l'épreuve CC.

Le (c'est...) joue le rôle d'un présentatif, au sens de "voici le cheval qui a gagné l'épreuve", avec une relative restrictive devant CC précédé du morphème intonatif continuatif CT.

Le rhème est une sélection exclusive et contrastive lorsque son contenu est présupposé.

Ex₂ : Vous voulez un jus d'orange, un café ou un thé ?

_ Un café CC.

Explication : dans cet exemple, l'accent de focalisation n'est pas nécessaire car le morphème conclusif CC est suffisant.

II.5.1.4.

4-La focalisation :

« La focalisation est une opération énonciative destinée à susciter l'attraction attentionnelle des protagonistes de l'acte d'énonciation sur cette entité, les locuteurs ont à leur disposition des procédés d'expression linguistique de la focalisation qui varient selon les langues, mais où figure nécessairement le marquage prosodique à valeur contrastive et paradigmatique »²⁰

Le procédé de focalisation qui est représentée par l'accent de focalisation, est fréquemment confondu avec les opérations de thématisation et de topicalisation en raison du flou qui caractérise les notions de focus, de thème et de topique.

Le focus peut être employé comme un équivalent de "rhème" ou "commentaire", en opposition aux termes "thème" et "topique" ; il sert à désigner un segment linguistique contenant une information décrite comme nouvelle, Knud Lambrecht le définit ainsi : « est un segment dont la mise en relation avec le reste de l'énoncé confère à cet énoncé son informativité ».

Ex : C'est sa sœur qui viendra.

L'accent de focalisation qui est l'analogue français du "pitch accent" de l'anglais est un morphème dont la valeur générique du contenu est la proéminence sémantique, il est donc

20 Richaudeau, François. *Le langage efficace*, Paris, Denoël, 1973.

partie intégrante de l'intonation puisqu'il contribue à l'actualisation de la fonction de hiérarchisation qui est la sienne ; et pour distinguer l'accent lexical de l'accent de focalisation sans ambiguïté, l'anglais a la chance de posséder deux termes "stress" pour l'accent lexical et "accent" pour l'accent de focalisation.

« L'accent lexical est considéré comme une propriété virtuelle du morphème lexical qui peut se réaliser comme un accent indépendant en dehors de l'accent de focalisation, ce dernier est vu comme une proéminence mélodique dont les formes sont associées à un contenu sémantique, aussi il est considéré comme un moyen intonatif de hiérarchisation en concurrence avec la rhématisation »²¹

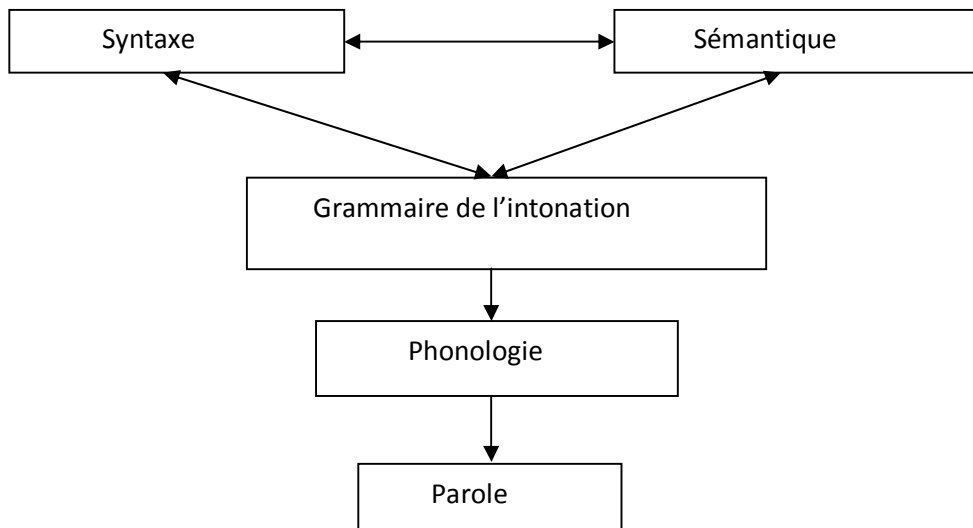
La focalisation peut être présente pour mettre en surbrillance les éléments sur lesquels l'allocutaire doit porter prioritairement son attention.

Ex₁ : Il va gagner cette épreuve CC.

Ex₂ : Il va gagner cette épreuve CC.

Explication : ces deux énoncés sont intonativement différents, le premier énoncé "Il va gagner cette épreuve CC" est perçu comme une phrase déclarative à structure rhème-thème ; dans le deuxième énoncé "il va gagner cette épreuve CC", la portée de l'accent de focalisation est respectivement limitée à "gagner" qui est porté au premier plan, mais le conclusif CC ici avait pour effet de rhématiser par priorité le constituant le plus voisin "cette épreuve" et qui est porteur de l'information nouvelle, donc on est dans la structure thème-rhème.

21 Martin, Ph. *Pour une théorie de l'intonation*, in Rossi et al (1981).



La construction de la grammaire intonative ²²

Commentaire :

La syntaxe contient la grammaire de la phrase, cette dernière aura un sens qui va être pris en considération par la sémantique, la grammaire de l'intonation a pour rôle de déterminer la structure des catégories et des unités intonatives liées d'une façon ou d'une autre à la syntaxe et à la sémantique-pragmatique ; la phonologie est un dispositif qui fournit en fin de course la façon dont la séquence fournie par la syntaxe est prononcée ; la parole est la dernière étape de ce schéma car elle est le résultat interactif des dispositifs précédents c'est-à-dire elle est considérée comme une totalité de l'évènement de communication verbale.

II.6. L'importance des facteurs prosodiques :

« Les phénomènes prosodiques ont été longtemps marginalisés, à la fois parce qu'ils sont difficiles à étudier, et parce qu'ils sont peu ou mal transcrits à l'écrit (qui constituait l'objet d'étude favori de la linguistique), ces phénomènes acquièrent progressivement une grande importance dans l'analyse syntaxique, sémantique et pragmatique »²³

En effet, la prosodie joue un certain nombre de fonctions linguistiques essentielles :

²² Morel, M.A & Danon-Boileau, L. *Grammaire de l'intonation, L'exemple du français*, Paris, Ed, Ophrys, 1998. P.235

²³ Lacheret-Dujour, A. & Beaugendre, F. *La prosodie du français*, Paris, Editions du CNRS, 1999.

1/ La fonction distinctive:

Certains facteurs prosodiques permettent de distinguer un mot d'un autre.

a / La durée des voyelles:

Dans des langues comme le latin et l'arabe.

b / L'intensité :

En anglais par exemple le même mot peut être un verbe ou nom, selon que l'on accentue la 1^{ère} ou la 2^{ème} syllabe.

Ex : Im'**p**ort (signifie un verbe) et '**i**mpor**t** (signifie un nom)

c / La hauteur :

En chinois par exemple le même mot peut avoir deux significations différentes, selon qu'il est prononcé avec un ton montant ou descendant.

Ex : Li (avec un ton montant signifie "poire")

Li (avec un ton descendant signifie "châtaigne")

2/ La fonction démarcative :

Certains facteurs prosodiques comme l'accent tonique (démarcatif), la pause et la mélodie permettent de délimiter les frontières d'une unité linguistique donnée (morphème, mot, groupes syntaxique ou phrase)

« En français, l'accent tonique se place sur la dernière syllabe du mot ou du groupe syntagmatique, cet accent est démarcatif et non sémantique, par contre dans les langues latines, il est porteur d'un sens c'est-à-dire que la syllabe accentuée dure dans le temps plus que les autres syllabes »²⁴

Le français est appelé "oxitonique" c'est-à-dire que l'accent se met sur la dernière syllabe "oxiton" par rapport à la 1^{ère} syllabe "baryton"

24 Martins, C et Mabilat, J.-J. *Son et intonation : Exercice de prononciation*, Paris, Ed, Didier, 2004. P.167.

Ex : J'ai rencontré Paul '

3/ La fonction distinctive :

Elle peut être rendue essentiellement par l'intonation, en français par exemple, la différence sémantique entre "il vient" et "il vient ?" est exprimée, à l'oral par une différence intonative (dans le cas de la phrase assertive, l'intonation est descendante; elle est montante dans la phrase interrogative)

L'intonation joue dans la 2^{ème} phrase, un rôle sémantique comparable à celui rendu par une marque grammaticale de type "est-ce-que".

4/ La fonction expressive :

Elle permet de mettre en valeur un élément parmi d'autres, notamment au moyen de l'accentuation **Ex :** Je veux sortir.

Dans cet énoncé, on peut accentuer l'un des trois mots, obtenant ainsi des nuances sémantiques.

a : **Je** veux sortir.

Cette accentuation explique que le locuteur insiste sur le fait que c'est lui qui veut partir.

b : Je **veux** sortir

Dans ce cas, il insiste sur le caractère ferme de sa volonté.

c : Je veux **sortir**

Ici, le locuteur insiste sur la nature de ce qu'il veut.

II.7. La prosodie et ses niveaux de structuration :

La majorité des travaux consacrés à l'intonation et à la prosodie du français reconnaissent généralement au moins deux niveaux de structuration :

II.7.1.

1/ **Le groupe accentuel GA** : appelé également “mot rythmique” ou “unité rythmique”.

« Au niveau phonologique, ce constituant est généralement décrit comme une séquence de syllabes dont la dernière porte un accent primaire; au niveau linguistique, ce constituant est construit à partir d'informations syntaxiques, et une certaine variabilité existe dans la façon de découper un énoncé en groupes accentuels »²⁵

Ex : Les élèves commencent à comprendre la leçon.

a - (Les élèves) GA (commencent à comprendre) GA (la leçon) GA

Explication : cet énoncé contient trois groupes accentuels, la tête lexicale du syntagme verbal “commencent” est regroupé avec ce qui suit.

b - (Les élèves) GA (commencent) GA (à comprendre) GA (la leçon) GA

Explication : dans cet exemple nous avons quatre groupes accentuels, la tête lexicale du syntagme verbal “apprennent” forme un groupe accentuel autonome.

c - (Les élèves) GA (commencent à comprendre la leçon) GA

Explication : ici nous avons seulement deux groupes accentuels, le syntagme nominal “les élèves” forme un groupe accentuel, et le deuxième constituant “commencent à comprendre la leçon” qui représente l'information nouvelle de cet énoncé, forme aussi un groupe accentuel ; mais ce découpage de la phrase peut être accepté seulement à un débit très rapide.

d - (Les élèves commencent) GA (à comprendre la leçon) GA

e - (Les élèves) GA (commencent) GA (à comprendre la leçon) GA

Explication : dans ces deux énoncés, le découpage proposé est agrammatical.

25 Girard, Francine. *Apprendre à communiquer en public*, Beloeil, La lignée, 1985.

II.7.2.

2/ Le groupe intonatif GI : appelé “séquence rythmique” ou “syntagme intonatif”

« Se définit comme un domaine prosodique dont l'extension correspond à la phrase racine c'est-à-dire à la séquence groupe nominal et groupe verbal »²⁶

Sa frontière droite est marquée par une pause ou un allongement très important car nous allons montrer qu'il peut être judicieux de distinguer entre deux types de groupes intonatifs, l'un est défini sur des bases uniquement syntaxique, l'autre sur des bases sémantico-pragmatiques.

Ex : (Les élèves commencent à comprendre la leçon) GI

a – Le groupe intonatif syntaxique : totalement déterminé par la syntaxe

Ex : (Amina/ GA /a eu je crois/) Glsyn 16 en français/ GA.

b – Le groupe intonatif informatif : réalisé par un contour mélodique

Ex₁ : Amina/Glinfo a eu je crois 16 en français.

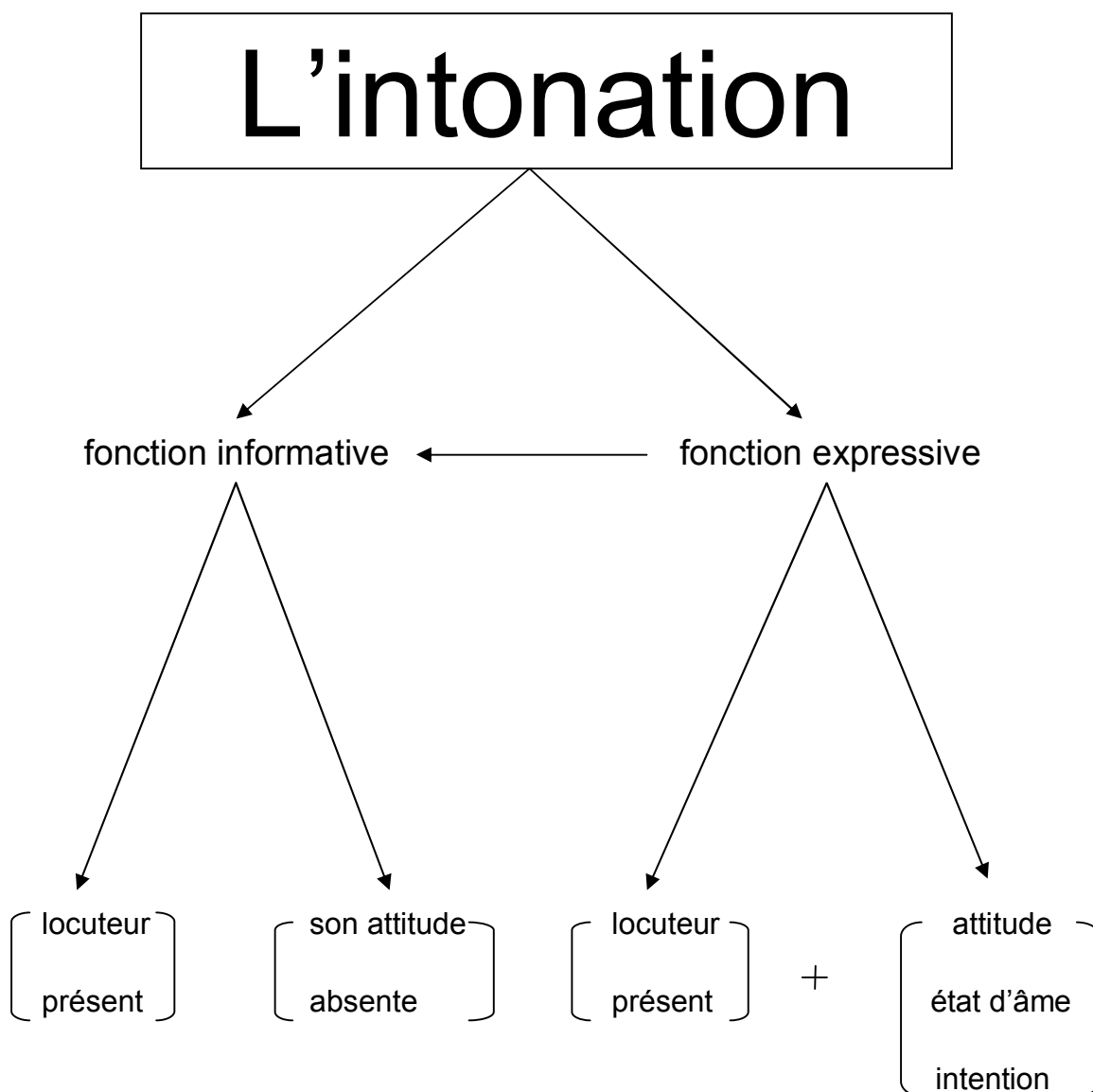
Ex : Amina a eu je crois/Glinfo 16 en français.

26 NEVEU Franck. *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004. p.133.

Conclusion

Le sens de l'intonation n'est pas toujours facile à déterminer mais plusieurs facteurs comme l'intention, l'état d'âme du locuteur, et aussi le contexte peuvent aider l'interlocuteur lors du décodage d'un message.

Le schéma récapitulatif :



CHAPITRE 3

L'intonation et les échanges langagiers

“ *R*éussir un échange langagier n’est pas toujours simple. *S*oyez donc désireux et améliorez votre communication orale”

Introduction

La syntaxe de l'oral est moins normative que l'écrit car elle permet parfois de transgresser la langue, accepte tous les types d'hésitation, les structures déviées en cours d'émission (faire un coq-à-l'âne), les phrases incomplètes suivies d'un geste ou d'une intonation qui leurs complète le sens.

Le langage oral est formé donc non de deux, mais de trois « articulations » dont la troisième est suprasegmentale.

Notre corpus est représentatif de 15 étudiants des groupes (1, 2, 3, 5). Nous trouvons dans ce chapitre la présentation des phrases proposées aux étudiants suivie d'une transcription phonétique placée entre crochets, puis une analyse minutieuse des productions qui constituent la base de notre recherche.

La méthodologie utilisée est comme nous l'avons signalée précédemment, une méthode descriptive (car nous avons décrit la prononciation des étudiants) et analytique (car nous avons analysé leurs productions orales) afin de vérifier la validité des hypothèses présentées précédemment.

Nous voulons montrer dans ce chapitre la corrélation étroite entre les différences intonatives et sémantiques à travers une série de phrases lues à haute voix par les étudiants de 1^{ère} année LMD Français car en jouant avec l'intonation, un même énoncé peut avoir plusieurs sens c'est-à-dire qu'il suffit de changer l'intonation pour que le message change.

Les conventions appliquées sont :



Pour une intonation montante.



Pour une intonation descendante.

:, ::, ::: Indiquent l'allongement d'un son.

/ Pour les pauses courtes.

= Chute ou effacement d'un son.

III.1. Les facteurs de réussite ou d'échec d'un échange langagier :

La réussite et l'échec d'un échange langagier dépendent d'une multitude de facteurs qui peuvent être associés aux composantes de la communication, qui influent sur la compréhension et la production de messages oraux.

a – Les facteurs liés au locuteur :

D'abord la personnalité du locuteur et son interaction avec l'interlocuteur ont un effet sur le résultat de l'échange langagier. Aussi, il faut donner une importance capitale au cadre de référence (niveau, culture...) : si le locuteur sait à l'avance que l'interlocuteur a un cadre de référence différent du sien, il prend soin d'ajuster son discours c'est-à-dire il doit essayer de se mettre à la place de son auditeur.

La personne qui jouit d'une bonne estime de soi, s'affirme plus facilement que celle qui manque de confiance en elle-même.

Plus les rapports entre le locuteur et l'interlocuteur sont sains, francs et solides, plus l'échange langagier a des chances de réussir.

Le locuteur utilise des moyens variés pour se faire comprendre de tous **Ex**: si quelqu'un fait un exposé oral, il ajoute des illustrations à sa présentation verbale et distribue un résumé écrit qui permet aux auditeurs de le suivre.

L'objectif (l'intention) du locuteur doit être bien déterminé car il est vraiment difficile de livrer un message quand on ne sait pas ce qu'on veut dire exactement **Ex**:

Si l'on veut réfuter l'opinion de quelqu'un dans un débat, il faut d'abord trouver les arguments, puis les ordonner de façon convaincante, dans le but de contredire l'opposant et non pas le détruire moralement.

b – Les facteurs liés à l'interlocuteur :

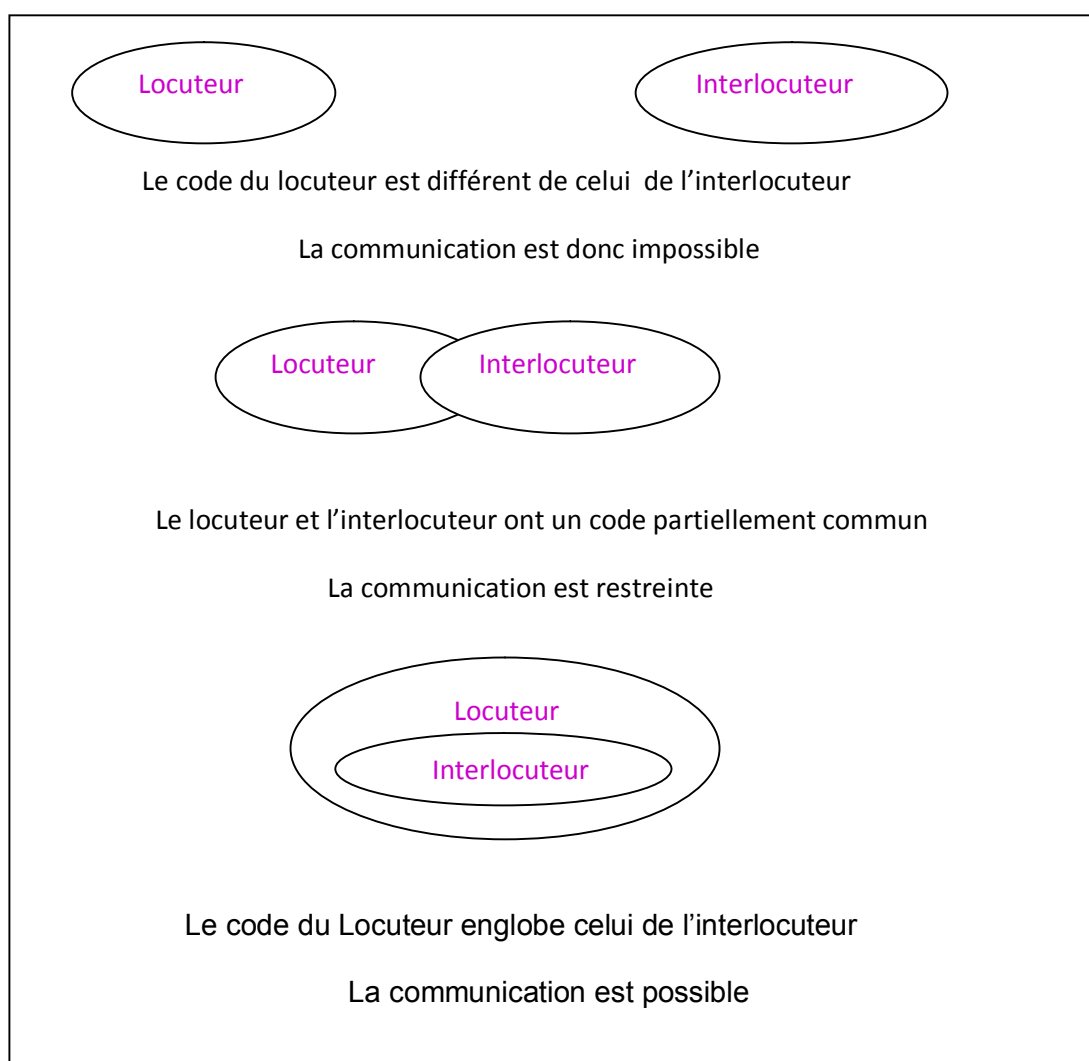
On revient toujours au cadre de référence. Puisque l'échange langagier est un acte de partage, le locuteur et l'interlocuteur doivent avoir ou plutôt partager le même cadre de référence pour que le message soit transmis et compris facilement.

Si l'interlocuteur est motivé (stimulé par un but précis) il va s'impliquer et tirer le maximum du message par contre s'il ne voit pas d'utilité au message communiqué, cet auditeur ou plutôt interlocuteur va décrocher facilement.

« L'interlocuteur doit être actif et confirme sa compréhension du message en posant des questions et en ajoutant ses exemples personnels et ses impressions... . S'il y a un malentendu, le locuteur va compléter et clarifier son message, mais si cet interlocuteur est passif, il va participer à l'échec de l'échange langagier »²⁷

c – Les facteurs liés au code :

Pour que le locuteur et l'interlocuteur puissent communiquer, ils doivent posséder ou partager le même code ou au moins une partie d'un code en commun.



27 Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Ed, Armand Colin, 1980.

Le code possède plusieurs variétés (variétés régionales d'une langue, les illustrations, les mimiques...) c'est pour cela que l'émetteur doit maîtriser le code choisi pour arriver à formuler un message clair, sinon il va bredouiller et rendre l'échange langagier difficile et désagréable.

d – Les facteurs liés au message :

Lorsqu'un message est trop difficile à comprendre, il va rebuter (décourager, ne pas attirer) son récepteur, ce dernier peut perdre en quelques secondes le fil de la pensée présentée par le locuteur donc il doit donner du " feed-back" à ce locuteur qui va réduire la densité de son message en faisant la redondance (la répétition avec des moyens différents).

Dans un message, il faut éviter les mots polysémiques et imprécis pour que le message ne soit pas confus ou interprété de plusieurs façons. Aussi un message doit convenir dans toutes les circonstances où il est émis (interlocuteurs, moment, lieu....)

e – Les facteurs liés au contact et au canal :

Le locuteur utilise tous les moyens pour attirer l'attention de son interlocuteur. Une fois que son interlocuteur est accroché, il l'informe, le diverte, lui vend n'importe quoi.... Mais il faut faire attention aux tics **Ex** : pendant un exposé oral, le locuteur doit éviter de jouer avec ses fiches, regarder l'heure, remonter ses lunettes car cela peut faire décrocher l'auditeur.

Dans un échange langagier, il vaut mieux ne pas se limiter à un seul canal pour ne pas être bloqué une fois que l'interlocuteur n'a pas compris le message.

Maintenant on doit passer aux bruits (le bruit du climatiseur, le soleil sur l'écran de télévision ou d'un ordinateur, la différence entre le cadre de référence...) qui empêchent un message de passer efficacement du locuteur à l'interlocuteur; et pour atténuer ces effets on a souvent recours à la redondance.

f – Les facteurs liés au référent :

1 – Le référent textuel : les références tirées du contexte verbal (les mots et les phrases qui précèdent ou qui suivent) donnent un sens au passage reçu **Ex** : si un auditeur a raté le début d'une histoire racontée peut difficilement la comprendre.

2 – Le référent extratextuel : permet d'éviter les fausses interprétations, particulièrement quand il s'agit d'un message emprunté à un domaine spécialisé, à des cultures étrangères ou à des époques passées.

III.2. Les efforts du locuteur pour être compris :

Dans un échange langagier, la voix suscite l'émotion, c'est pour cela que le locuteur est censé être capable de :

1 – Bien parler avec une voix claire (parler plus fort) pour éviter le trac qui nous pousse parfois à parler trop bas, car l'auditeur n'est pas obligé à faire des efforts pour entendre son locuteur.

2 – Bien articuler ou prononcer les voyelles et les consonnes particulièrement à la fin des phrases.

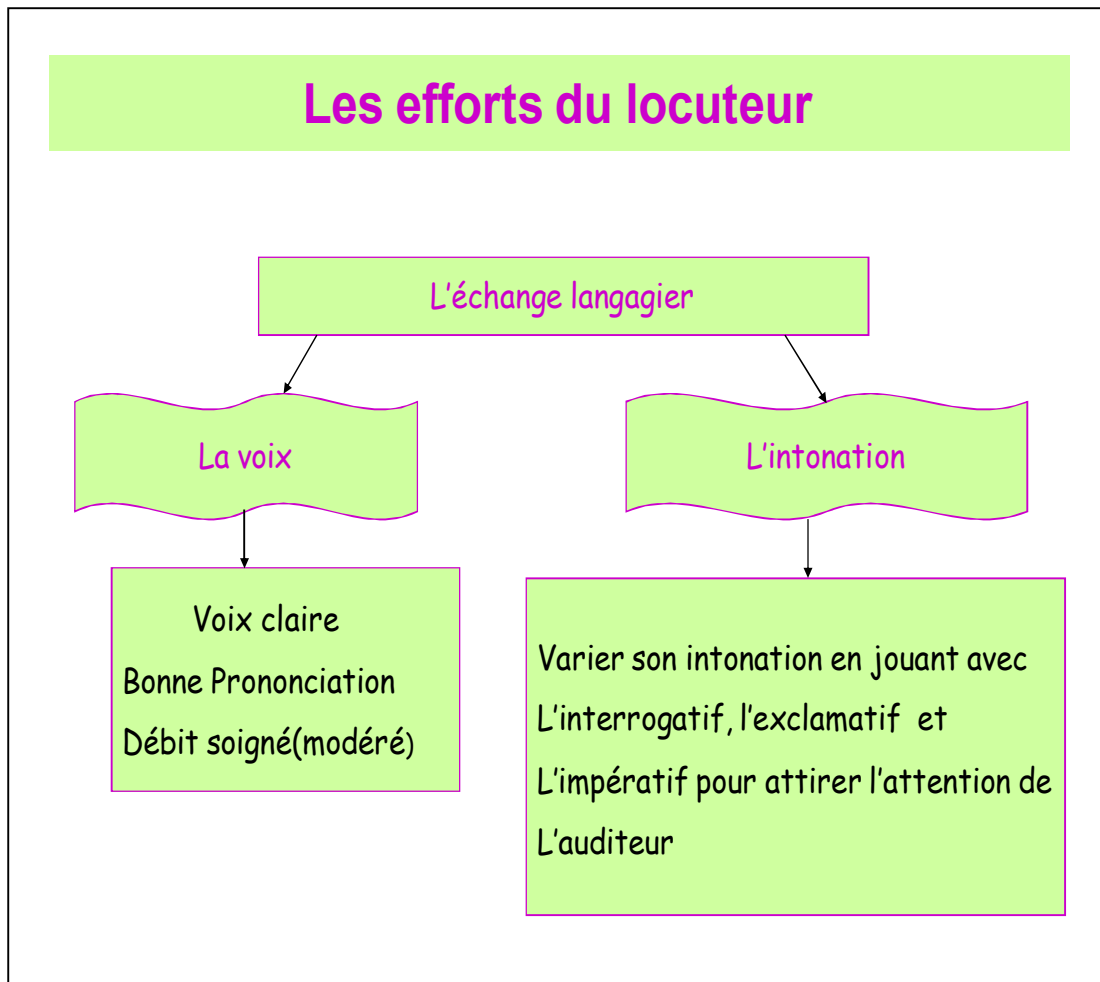
3 – Soigner son intonation pour ajouter la variété à son discours et pour pouvoir distinguer facilement une phrase déclarative de la phrase interrogative composée des mêmes mots.

Aussi à l'oral, il est préférable de jouer avec l'exclamatif, l'impératif et l'interrogatif pour attirer l'attention et gagner la sympathie avec l'auditeur.

Ex : Dans un exposé oral, le locuteur utilise une phrase avec une intonation ascendante pour créer chez son auditeur une sorte d'attente qui sera comblée par l'intonation descendante de la réponse donnée.

4 – Soigner son débit : le locuteur ne doit pas parler trop vite pour ne pas avoir l'air énervé ou entrain de réciter un texte appris par cœur et aussi pour éviter d'étourdir son auditeur; comme il ne doit pas utiliser un débit trop lent pour ne pas endormir l'auditeur, donc il doit utiliser un débit modéré.

Le locuteur doit respecter et appliquer ces conseils car l'objectif premier n'est pas de se faire entendre mais de se faire comprendre et apprécier par l'auditoire.



III.3. La fonction expressive de l'intonation :

Cette fonction permet de montrer la présence du locuteur et de manifester son attitude par rapport à la situation du message communiqué c'est-à-dire que ce locuteur s'implique dans son discours par le recours à différents procédés phonétiques :

A l'oral, toutes les phrases ont une intonation précise cela veut dire qu'elles sont caractérisées par des courbes mélodiques multiples lors de l'articulation des sons :

III.3.1.

1 – L'intonation informative :


Certaines intonations sont informatives : celle d'une phrase déclarative (énonciative)

Ex : Il fait beau.

III.3.2.

2 – L'intonation expressive :

Certaines intonations sont à la fois informatives et expressives car elles renseignent non seulement sur la réalité de la situation, mais aussi sur l'état d'âme de celui qui a livré le message (le sujet parlant).

a - Dans la phrase exclamative **Ex₁** : il fait beau !  Prononcée avec une intonation ascendante, nous informe que le sujet constate qu'il fait beau et qu'il est content pour cela.

Ex₂ : Wow !  Il fait beau !

Dans cette phrase, c'est l'interjection "wow" qui a confirmé que le sujet parlant exprime un sentiment de joie.

b – Dans la phrase impérative **Ex** : prends tes affaires et sors. Prononcée avec une intonation descendante signifie que le locuteur a donné un ordre, mais quand cette phrase est prononcée avec une intonation ascendante, exprime l'ordre + l'état du locuteur qui est énervé.

III.4. Présentation des phrases proposées aux étudiants :


Nous avons proposé aux étudiants une série de phrases en mettant en valeur leurs différents types, ensuite nous avons demandé aux sujets de lire à haute voix ces phrases pour vérifier leur intonation :

1/ S'ils arrivent à faire la différence entre les types de phrases ou non.

2/ S'ils marquent la joncture dans les phrases ambiguës ou non.

1 – Il comprend le français.

× La phrase n° 1 : est une phrase déclarative qui doit être marquée par une courbe mélodique descendante (baisse progressive de la voix) à la fin du message.

Il comprend le français. 


2 – Il comprend le français ?

× La phrase n° 2 : est une phrase interrogative totale mais l'ordre des mots est celui d'une phrase énonciative (déclarative) sauf que le point d'interrogation à la fin nous oblige à la prononcer avec une courbe mélodique ascendante. Cette forme jugée familière est privilégiée par la langue orale courante.

Il comprend le français 

3 – Est -ce- qu'il comprend le français ?


× La phrase n° 4 : est une phrase interrogative partielle introduite par un morphème interrogatif; ici, l'intonation ascendante se fait sur le morphème interrogatif.

Est-ce-que 

Il comprend le français 

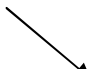
4 – Comprend-il le français ?

× La phrase n° 4 : est une phrase interrogative totale, caractérisée par une courbe mélodique ascendante. Ce type de phrase est privilégié par la langue orale soignée et aussi la langue écrite.

Comprend-t-il le français 

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× La phrase n° 5 : est une phrase interrogative indirecte de type énonciatif "déclaratif", elle doit être marquée par une courbe mélodique descendante.

Je me demande s'il comprend le français. 

6 – Une journaliste de presse française.

× La phrase n° 6 : est une phrase énonciative qui a une intonation progressivement descendante de la voix.

Une journaliste de langue française 

× Dans cette phrase, l'intonation va désambiguïser le sens c'est-à-dire qu'en marquant la joncture entre le déterminant "française" et le déterminé " une journaliste de presse " signifie que c'est la journaliste qui est française. Par contre si cette joncture est marquée entre "une journaliste" et "de presse française" implique que la presse est française.

7 – Elle n’est pas venue pour prendre un rendez-vous.

× La phrase n° 7 : est une phrase énonciative (déclarative) prononcée avec une intonation descendante. Cette phrase est ambiguë aussi car elle peut être comprise par ses deux extrémités : la joncture entre “elle n’est pas venue” et “pour prendre un rendez-vous” signifie que l’intéressée n’a pas pris un rendez-vous. L’absence de la joncture signifie que ce n’est pas pour prendre un rendez-vous qu’elle est venue mais plutôt pour une autre raison.

III.5. La transcription phonétique :

Elle est faite après un enregistrement audio des phrases prononcées ou lues par les étudiants de 1^{ère} année LMD français, c’est pour cela que nous devons d’abord présenter l’alphabet phonétique international(API)

III.5.1.

Alphabet phonétique international(API)²⁸

VOYELLES		CONSONNES		SEMI-CONSONNES	
[i]	ni, riz	[p]	portable, perroquet	[j]	paillette, pierre
[e]	fée, rentrer	[t]	petite, tarte	[w]	noix, moi
[ε]	mais, terre	[k]	casette, kaki	[ɥ]	fuite, nuit
[a]	rat, datte	[b]	ballon, aube		
[α]	las, pâte	[d]	dinars, danger		
[ɔ]	tort, alors	[g]	gâteau, droguer		
[o]	sot, beau	[f]	photocopie, faible		

[u]	trou, moue	[s]	cette, sens
[y]	vue, brune	[ʃ]	chinois, chercheur
[ø]	deux, feu	[v]	vanille, veuve
[œ]	sœur, sueur	[z]	musulman, zéro
[ə]	me, prenez	[ʒ]	jeune, girafe
[ě]	câlin, fin	[l]	lendemain, parler
[ǎ]	manque, lent	[R]	remplir, rose
[õ]	long, sombre	[m]	mer, marque
[œ̃]	emprunt, un	[n]	nouveau, neveu
		[ɲ]	régner, agneau
		[ŋ]	smoking, parking

III.6. L'importance du contact entre les interlocuteurs :

D'abord le contact est le canal psychologique entre le locuteur et l'interlocuteur.

Il est vraiment facile d'établir un échange langagier (**le contact**) au moyen de :

1/Un mot en apostrophe :

Ex : **Mesdames et messieurs**, bienvenue à cette émission.

2/ Un mot-phrase :

Ex : Bonjour, pardon, hep.....

3/ Une phrase interrogative :

Ex : Est-ce-que vous avez compris ?

Ex : Quoi de neuf ?

Il ne suffit pas seulement d'établir le contact entre les interlocuteurs mais aussi d'assurer son maintien tout au long de l'échange langagier avec des **tournures relationnelles** destinées aux récepteurs pour leurs montrer qu'on sent leur présence :

1/ Une phrase énonciative :

Ex : Mes dames, notre objectif est ...

2/ Une phrase interrogative :

Ex : Pouvez-vous croire que ... ?

3/ Une phrase impérative :

Ex : Ecoutez bien mes élèves.

III.6.1. La préservation du contact par l'intonation:

Si le contact n'est pas établi == On parle dans le vide.

Donc après avoir établi le contact, le locuteur doit savoir le préserver en soignant son intonation qui est considérée comme l'un des plus importants facteurs qui assurent le maintien du contact car :

x L'intonation marque la limite de l'énoncé du locuteur, ce qui fait comprendre à l'interlocuteur que c'est son tour de prendre la parole.

x L'intonation aide à comprendre le message ce qui permet à l'interlocuteur de suivre le fil conducteur de la pensée de son locuteur.

x L'intonation erronée déroute la compréhension de l'interlocuteur qui trouvera des difficultés à décoder le message transmis par le locuteur, donc cela peut causer une rupture de l'échange langagier.

III.7. Le rôle de l'intonation dans le décodage d'un énoncé :

Dans un échange langagier, plusieurs facteurs participent à sa réussite ou son échec, parmi ces facteurs nous avons "l'intonation".

Puisque le locuteur est le premier responsable de la réussite d'un échange langagier, il doit donc savoir maintenir le contact qu'il a déjà établi avec son interlocuteur en soignant son intonation.

L'intonation joue un rôle important dans le décodage d'un énoncé, cela apparaît dans les 3 cas suivants :

III.7.1. La distinction : le déclaratif / l'interrogatif :

Ex : Aya est absente.

Explication : cette phrase peut avoir deux significations différentes :

a – Dans le 1^{er} cas : l'intonation ascendante signifie une phrase interrogative.

b – Dans le 2^{ème} cas : l'intonation descendante signifie une phrase déclarative.

III.7.2. L'ambiguïté entre le déterminé et le déterminant :

Ex : Un marchand de tapis marocain.

Explication : dans cet exemple, l'auditeur ou plutôt l'interlocuteur va décoder cet énoncé avec incertitude parce que le déterminé n'est pas précis :

a – Dans le 1^{er} cas : la joncture entre "un marchand de tapis" et "marocain" explique que c'est le marchand qui est marocain.

b – Dans le 2^{ème} cas : quand la joncture est marquée entre "un marchand" et "de tapis marocain" cela signifie que c'est le tapis qui est marocain.

III.7.3. L'incidence de la négation :

Ex : Elle ne l'a pas quitté par jalousie.

Explication : cet énoncé est aussi ambigu car il peut être compris de deux façons différentes :

a – Dans le 1^{er} cas : l'absence de la joncture fait comprendre à l'auditeur que la cause de la séparation n'était pas la jalousie.

b – Dans le 2^{ème} cas : la présence de la joncture entre "elle ne l'a pas quitté" et "par jalousie" implique que c'était par jalousie qu'elle ne l'a pas quitté.

III.8. L'analyse des productions:

L'étudiante n° 01 : (Groupe 3)

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pʁã læ frãse]



L'étudiante a prononcé cette phrase énonciative "déclarative" avec une intonation descendante.

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pʁã læ frãse]



L'étudiante n'a pas respecté le point d'interrogation et a prononcé cette phrase "interrogative" avec une intonation descendante.

3 – Est-ce-qu'il comprend le français ?

× [ɛskil kɔ̃pʁã læ frãse]




L'étudiante a prononcé cette phrase "interrogative partielle" avec une intonation ascendante c'est-à-dire qu'elle a respecté le morphème interrogatif et le point d'interrogation.

4 – Comprend -il le français ?

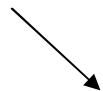
× [kɔ̃pʁɑ̃til lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a respecté le point d'interrogation et l'inversion syntaxique et a prononcé cette phrase "interrogative" avec une intonation ascendante.

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə mə dəmɑ̃d sil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a respecté la caractéristique intonative de cette phrase "interrogative indirecte" car elle l'a prononcée avec une intonation descendante.

6 – Une journaliste de presse française. 

× [yn ʒʁnalist də pʁɛs / frɑ̃sɛz]

L'étudiante a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante, aussi elle a marqué une joncture entre le déterminé "une journaliste de presse" et le déterminant "française" ce qui signifie que c'est la journaliste qui est française.

7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

× [ɛl nɛ pa vənɥ / puʁ pʁɑ̃dʁ œ rɑ̃devu] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante. Ici, elle a marqué une joncture entre "elle n'est pas venue" et "pour prendre un rendez-vous" ce qui explique que l'intéressée n'est pas venue.

L'étudiante n°02 : (Groupe 5)

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante.

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a respecté le point d'interrogation, et a prononcé cette phrase "interrogative" avec une intonation ascendante.

3 – Est- ce- qu'il comprend le français ?

× [ɛskil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 


L'étudiante a respecté le point d'interrogation et le morphème interrogatif "est-ce-que" et a prononcé cette phrase "interrogative partielle" avec une intonation ascendante.

4 – Comprend-il le français ?

× [kɔ̃pʁɑ̃til lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a respecté le point d'interrogation ainsi que l'inversion syntaxique et a prononcé cette phrase "interrogative" avec une intonation ascendante.

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə m= dəmɑ̃d sil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "interrogative indirecte" avec une intonation descendante.

6 – Une journaliste de presse française.

× [yn ʒʁnalist /də pʁɛs frɑ̃sɛz] 

L'étudiante a respecté la caractéristique intonative de cette phrase "énonciative" car elle l'a prononcée avec une intonation ascendante. Aussi elle a marqué une joncture entre le déterminé "une journaliste" et le déterminant "de presse française" ce qui signifie que c'est la presse qui est française.

7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

× [ɛl nɛ pa vənɥ / puʁ : pʁɑ̃dʁ œ Rɑ̃devu] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante et elle a marqué une joncture entre "elle n'est pas venue" et "pour prendre un rendez-vous" ce qui veut dire que l'intéressée n'est pas venue.

L'étudiante n°03 : (Groupe 3)

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante.

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a respecté le point d'interrogation en prononçant cette phrase "interrogative" avec une intonation ascendante.

3 - Est- ce- qu'il comprend le français ?

× [ɛskil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 


L'étudiante a pris en considération le morphème interrogatif et le point d'interrogation et a prononcé cette phrase "interrogative partielle" avec une intonation ascendante.

4 – Comprend-il le français ?

× [kɔ̃pʁɑ̃til lə frɑ̃sɛ] 


L'étudiante a respecté l'inversion syntaxique et le point d'interrogation en prononçant cette phrase "interrogative" avec une intonation ascendante.

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə mə dəmɑ̃d sil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "interrogative indirecte" avec une intonation descendante.

6 – Une journaliste de presse française.

× [yn ʒʁnalist də pʁɛs frɑ̃sɛz] 

L'étudiante n'a pas marqué une conjoncture donc sa phrase "énonciative" reste ambiguë.

7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

× [ɛl nɛ pa vənɥ / puʁ pʁɑ̃dʁ œ rɑ̃devu] 

L'étudiante a marqué la joncture entre "elle n'est pas venue" et "pour prendre un rendez-vous" ce qui signifie que l'intéressée n'est pas venue.


L'étudiante n° 04 : (Groupe 3)

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation ascendante.

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a respecté le rôle du point d'interrogation en prononçant cette phrase de type interrogatif avec une intonation ascendante.

3 - Est- ce- qu'il comprend le français ?

× [ɛskil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 


L'étudiante a respecté la caractéristique intonative de cette phrase "interrogative partielle", et l'a prononcée avec une intonation ascendante.

4 – Comprend-il le français ?

× [kɔ̃pʁɑ̃til lə frɑ̃sɛ] 


L'étudiante a respecté l'inversion syntaxique et le point interrogatif en prononçant cette phrase "interrogative" avec une intonation ascendante.

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə mə dəmɑ̃d sil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "interrogative indirecte" avec une intonation ascendante au lieu d'une intonation descendante.

6 – Une journaliste de presse française.

× [yn ʒʁnalist də pʁɛs / frɑ̃sɛz] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation ascendante et a marqué une jonction entre le déterminé "une journaliste de presse" et le déterminant "française" ce qui explique que c'est la journaliste qui est française.

7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

× [ɛl nɛ pa vənɥ puʀ pʀɑ̃dʀ œ Rɑ̃devu]

L'étudiante a respecté la caractéristique intonative de cette phrase "énonciative". Ici l'absence de la joncture fait comprendre à l'auditeur que la venue de l'intéressée était pour une autre raison que le fait de prendre un rendez-vous.

L'étudiante n° 05 : (Groupe 3)

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pʀɑ̃ lə fʀɑ̃sɛ]

L'étudiante a respecté la caractéristique intonative de cette phrase "énonciative" en la prononçant avec une intonation descendante.

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pʀɑ̃ lə fʀɑ̃sɛ]

L'étudiante a prononcé cette phrase interrogative de type énonciatif avec une intonation ascendante.

3 - Est- ce- qu'il comprend le français ?

× [ɛskil kɔ̃pʀɑ̃ lə fʀɑ̃sɛ]

L'étudiante a respecté l'intonation ascendante de cette phrase "interrogative partielle".

4 – Comprend-il le français ?

× [kɔ̃pʀɑ̃til lə fʀɑ̃sɛ]

L'étudiante a prononcé cette phrase interrogative à inversion syntaxique avec une intonation ascendante.

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə mɛ dəmɑ̃d sil kɔ̃pʀɑ̃til lə fʀɑ̃sɛ]

L'étudiante a respecté l'intonation descendante de cette phrase "interrogative indirecte"

6 – Une journaliste de presse française.

× [yn ʒʊʀnalist də pʀɛs / fʀɑ̃sɛz]

L'étudiante a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante et a marqué une joncture entre le déterminé "une journaliste de presse" et le déterminant "française" ce qui implique que c'est la journaliste qui est française.

7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

× [ɛl nɛ pa vənɥ puR pRãdR œ Rãdevu]

L'étudiante a respecté l'intonation descendante de cette "énonciative". L'absence de la joncture limite le sens de la phrase, ce qui signifie que la raison de sa venue n'était pas le rendez-vous.

L'étudiante n° 06 : (Groupe 2)

(Il comprend le français.)

- Cette étudiante m'a demandé pourquoi j'ai écrit la même phrase deux fois.
- Je lui ai expliqué qu'intonativement, les deux phrases (1) et (2) sont différentes.

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pRã læ fRãsɛ]

L'étudiante a prononcé cette phrase avec une intonation ascendante, puis elle s'est rendue compte qu'il s'agit d'une phrase "énonciative" qui doit être caractérisée par une intonation descendante, alors elle l'a prononcée de la façon suivante.

× [il kɔ̃pRã læ fRãsɛ]

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pRã læ fRãsɛ]

L'étudiante a prononcé cette phrase "interrogative" avec une intonation ascendante.

3 - Est- ce- qu'il comprend le français ?

× [ɛsKil kɔ̃pRã læ fRãsɛ]


L'étudiante a respecté la caractéristique intonative de cette phrase "interrogative partielle" c'est-à-dire qu'elle l'a prononcée avec une intonation ascendante "montante".

4 – Comprend-il le français ?

× [kɔ̃pʁɑ̃til lə frɑ̃sɛ] 


L'étudiante a prononcé cette phrase de type interrogatif avec une intonation ascendante donc elle a respecté le morphème interrogatif "est-ce-que" et aussi le point d'interrogation à la fin.

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə mə dəmɑ̃d sil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "interrogative indirecte" avec une intonation ascendante donc elle n'a pas respecté sa caractéristique intonative.

6 – Une journaliste de presse française.

× [yn ʒʁnalist də pʁɛs / frɑ̃sɛz] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "énonciative" comme une phrase "interrogative" avec une intonation ascendante "montante". Concernant la joncture, elle l'a marquée entre "une journaliste de presse" et "française" ce qui implique que la presse est française.

7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

× [ɛl nɛ pa vənɥ / puʁ pʁɑ̃dʁ œ rɑ̃devu] 

L'étudiante a respecté la caractéristique intonative de cette phrase "énonciative" et a marqué une joncture entre "elle n'est pas venue" et "pour prendre un rendez-vous" ce qui explique que l'intéressée n'est pas venue.


L'étudiante n° 07 : (Groupe 2)

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "déclarative" avec une intonation descendante.

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a respecté l'intonation ascendante de cette phrase interrogative de type énonciatif.

3 - Est- ce- qu'il comprend le français ?

× [ɛskil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ]

L'étudiante a respecté le point et le morphème interrogatifs de cette phrase "interrogative partielle" en la prononçant avec une intonation ascendante.

4 – Comprend-il le français ?

× [kɔ̃pʁɑ̃til lə frɑ̃sɛ]

L'étudiante n'a pas respecté le point interrogatif ni l'inversion syntaxique de cette phrase car elle l'a considérée une phrase "énonciative".

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə mə dəmɑ̃d sil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ]

L'étudiante a prononcé cette phrase "interrogative indirecte" avec une intonation descendante.

6 – Une journaliste de presse française.

× [yn ʒʁnalist / də pʁɛs frɑ̃sɛz]

L'étudiante a respecté l'intonation descendante de cette "déclarative" et a marqué une joncture entre le déterminé "une journaliste" et le déterminant "de presse française" ce qui signifie que la journaliste est française.

7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

× [ɛl nɛ pa vənɥ / puʁ pʁɑ̃dʁ œ rɑ̃devu]

L'étudiante a respecté la caractéristique intonative de cette phrase "énonciative". Aussi elle a marqué une joncture entre "elle n'est pas venue" et "pour prendre un rendez-vous" ce qui fait comprendre à l'auditeur que l'intéressée n'est pas venue.

L'étudiante n° 08 : (Groupe 2)

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ]

L'étudiante a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante.

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ]



L'étudiante a respecté l'intonation ascendante de cette phrase interrogative de type énonciatif.

3 - Est- ce- qu'il comprend le français ?

× [ɛskil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ]



L'étudiante n'a pas respecté le morphème "est-ce-que" et le point d'interrogation de cette phrase "interrogative partielle" car elle l'a prononcée avec une intonation descendante.

4 – Comprend-il le français ?


× [kɔ̃pʁɑ̃til lə frɑ̃sɛ]



L'étudiante a respecté l'inversion syntaxique et le point d'interrogation de cette phrase en la prononçant avec une intonation ascendante.

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə mə dəmɑ̃d sil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ]



L'étudiante a prononcé cette phrase "interrogative indirecte" avec une intonation descendante.

6 – Une journaliste de presse française.

× [yn ʒʁnalist / də pʁɛs frɑ̃sɛz]



L'étudiante a respecté l'intonation descendante de cette phrase "énonciative" et a marqué une joncture entre le déterminé "une journaliste" et le déterminant "de presse française" ce qui veut dire que c'est la presse qui est française.

7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.


× [ɛl nɛ pa vənɥ / puʁ pʁɑ̃dʁ œ rɑ̃devu]



L'étudiante a respecté l'intonation descendante de cette phrase "déclarative" et aussi elle a marqué une joncture entre "elle n'est pas venue" et "pour prendre un rendez-vous" ce qui signifie que l'intéressée n'est pas venue.


L'étudiante n° 09 : (Groupe 2)

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante n'a pas respecté l'intonation descendante de cette phrase "énonciative".

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "interrogative" avec une intonation ascendante.

3 - Est- ce- qu'il comprend le français ?

× [ɛskil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 


L'étudiante a respecté le morphème et le point interrogatifs, et a prononcé cette phrase "interrogative partielle" avec une intonation ascendante.

4 – Comprend-il le français ?

× [kɔ̃pʁɑ̃til lə frɑ̃sɛ] 

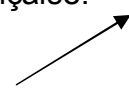
L'étudiante a prononcé cette phrase "interrogative" avec une intonation ascendante, donc elle a respecté l'inversion syntaxique et le point interrogatif.

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə mə dəmɑ̃d sil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante n'a pas respecté la caractéristique intonative de cette phrase "interrogative indirecte"

6 – Une journaliste de presse française.

× [yn ʒʁnalist də pʁɛs frɑ̃sɛz] 

L'étudiante n'a pas respecté l'intonation descendante de cette phrase "énonciative" et n'a pas marqué une joncture ce qui laisse la phrase ambiguë.

7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

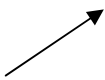
× [ɛl nɛ pa vənɥ puʁ pʁɑ̃dʁ /œ̃ Rɑ̃devu] 

L'étudiante a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante et a marqué une joncture entre "elle n'est pas venue pour prendre" et "un rendez-vous" ce qui signifie que la raison de sa venue n'était pas pour prendre un rendez-vous.

L'étudiant n° 10 : (Groupe5)

1 – Il comprend le français.

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiant a prononcé ces deux phrases : "énonciative" et "interrogative" avec une intonation ascendante, donc il n'a pas respecté la caractéristique intonative de la première.

3 - Est- ce- qu'il comprend le français ?

× [ɛskil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiante a respecté le point d'interrogation et aussi le morphème "est-ce-que" de cette phrase "interrogative partielle" en la prononçant avec une intonation ascendante.

4 – Comprend-il le français ?

× [kɔ̃pʁɑ̃til lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiant a respecté l'inversion syntaxique de cette phrase "interrogative" en la prononçant avec une intonation ascendante.

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə mo dəmɑ̃d sil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiant n'a pas respecté l'intonation descendante de cette phrase "interrogative indirecte".

6 – Une journaliste de presse française.

× [yn ʒʁnalist / də pʁɛs frɑ̃sɛz] 

L'étudiant a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante et a marqué une joncture entre le déterminé "une journaliste" et le déterminant "de presse française" ce qui implique que c'est la presse qui est française.

7 – Elle n’est pas venue pour prendre un rendez-vous.

× [ɛl nɛ pa vənɥ / puR pRãdR œ Rãdevu]

L’étudiant a respecté la caractéristique intonative de cette phrase “énonciative” et a marqué une joncture entre “elle n’est pas venue” et “pour prendre un rendez-vous” donc l’intéressée n’est pas venue.

L’étudiant n° 11 : (Groupe5)

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pRã læ fRãsɛ]

L’étudiant a prononcé cette phrase “énonciative” avec une intonation ascendante donc il n’a pas respecté la caractéristique intonative de cette phrase.

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pRã læ fRãsɛ]

L’étudiante a respecté l’intonation ascendante de cette phrase interrogative de type énonciatif.

3 - Est- ce- qu’il comprend le français ?

× [ɛskil kɔ̃pRã læ fRãsɛ]

L’étudiant a respecté le point et le morphème interrogatifs de cette phrase “interrogative partielle” en la prononçant avec une intonation ascendante.

4 – Comprend-il le français ?

× [kɔ̃pRãtil læ fRãsɛ]

L’étudiant a respecté la caractéristique intonative de cette phrase “interrogative”.

5 – Je me demande s’il comprend le français.

× [ʒ= mə dəmãd sil kɔ̃pRã læ fRãsɛ]

L’étudiant n’a pas respecté l’intonation descendante de cette phrase “interrogative indirecte”.

6 – Une journaliste de presse française.

× [yn ʒʊʁnalist / də pʁɛs frɑ̃sɛz]

L'étudiant a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante et a marqué une joncture entre le déterminé "une journaliste" et le déterminant "de presse française" ce qui explique que c'est la presse qui est française.

7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

× [ɛl nɛ pa vənɥ / puʁ pʁɑ̃dʁ œ̃ ʁɑ̃devu]

L'étudiant a respecté l'intonation descendante de cette phrase "énonciative" et a marqué une joncture entre "elle n'est pas venue" et "pour prendre un rendez-vous" ce qui explique que l'intéressée n'est pas venue.

L'étudiant n° 12 : (Groupe5)

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ]

L'étudiant n'a pas respecté l'intonation descendante de cette phrase "énonciative".

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ]

L'étudiant a respecté le point d'interrogation en prononçant cette phrase "interrogative" avec une intonation ascendante.

3 - Est- ce- qu'il comprend le français ?

× [ɛskil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ]


L'étudiant a respecté l'intonation ascendante de cette phrase "interrogative partielle"

4 – Comprend-il le français ?

× [kɔ̃pʁɑ̃til lə frɑ̃sɛ]


L'étudiant a prononcé cette phrase "interrogative" avec une intonation ascendante donc il a respecté la caractéristique intonative de cette phrase.

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə mə dəmə̃d sil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiant n'a pas respecté la caractéristique intonative de cette phrase "interrogative indirecte" car il l'a prononcée avec une intonation ascendante.

6 – Une journaliste de presse française.

× [yn ʒuʁnalist də pʁɛs / frɑ̃sɛz] 

L'étudiant n'a pas respecté l'intonation descendante de cette phrase "énonciative" et a marqué une joncture entre "une journaliste de presse" et "française" ce qui signifie que la journaliste est française.

7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

× [ɛl nɛ pa vənɥ / puʁ : pʁɑ̃dʁ œ̃ Rɑ̃devu] 

L'étudiant a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante. Aussi il a marqué une joncture entre "elle n'est pas venue" et "pour prendre un rendez-vous" ce qui explique que l'intéressée n'est pas venue.


L'étudiant n° 13 : (Groupe5)

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiant a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante.

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiant n'a pas respecté le point d'interrogation de cette phrase en la prononçant avec une intonation descendante.

3 - Est- ce- qu'il comprend le français ?

× [ɛskil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ] 

L'étudiant a respecté la caractéristique intonative de cette phrase "interrogative partielle" c'est-à-dire qu'elle l'a prononcée avec une intonation ascendante "montante".

4 – Comprend-il le français ?

× [kɔ̃pʁɑ̃til lə frɑ̃sɛ]

L'étudiant a prononcé cette phrase "interrogative à inversion syntaxique" avec une intonation ascendante.

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə mə dəmɑ̃d sil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ]

L'étudiant n'a pas respecté la caractéristique intonative de cette phrase "interrogative indirecte" car il l'a prononcée avec une intonation ascendante.

6 – Une journaliste de presse française.

× [yn ʒʁnalist / də pʁɛs / frɑ̃sɛz]

L'étudiant a respecté l'intonation descendante de cette phrase "énonciative" et a marqué deux joncture donc l'auditeur ou plutôt l'interlocuteur va décoder la phrase avec incertitude car elle est ambiguë.

7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

× [ɛl nɛ pa vənɥ / puʁ : pʁɑ̃dʁ œ rɑ̃devu]

L'étudiant a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante. Aussi il a marqué une joncture entre "elle n'est pas venue" et "pour prendre un rendez-vous" ce qui explique que l'intéressée n'est pas venue.

L'étudiant n° 14 : (Groupe1)

« Cet étudiant a une licence en biologie et il s'est inscrit en 1^{ère} année LMD Français »

L'étudiant a respecté la caractéristique intonative de chacune des phrases suivantes :

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ]

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ]

3 - Est- ce- qu'il comprend le français ?

× [ɛskil kɔ̃pʁɑ̃ lə frɑ̃sɛ]

4 – Comprend-il le français ?

× [kɔ̃pʁãtil lə frãse]

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə m = dɛmãd sil kɔ̃pʁã lə frãse]

6 – Une journaliste de presse française.

Avant de prononcer cette phrase, l'étudiant m'a demandé de lui expliquer s'il s'agit d'une journaliste française ou d'une presse française. Alors je lui ai demandé d'abord de prononcer la phrase, puis je lui ai expliqué les 2 sens que peut avoir cette phrase.

× [yn ʒʁnalist / də pʁɛs frãsez]

L'étudiant a marqué une joncture entre "une journaliste" et "de presse française" donc sa phrase signifie que c'est la presse qui est française.

7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

× [ɛl nɛ pa vɛny puʁ pʁãdʁ œ rãdevu]

L'étudiant n'a pas marqué une joncture ce qui donne à cette phrase le sens suivant : la raison de sa venue était autre que le rendez-vous.

L'étudiante n° 15 : (Groupe1)

Cette étudiante a respecté la caractéristique intonative de chacune des phrases suivantes :

1 – Il comprend le français.

× [il kɔ̃pʁã lə frãse]

2 – Il comprend le français ?

× [il kɔ̃pʁã lə frãse]

3 - Est- ce- qu'il comprend le français ?

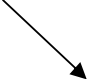
× [ɛskil kɔ̃pʁã lə frãse]

4 – Comprend-il le français ?

× [kɔ̃pʁãtil lə frãse]

5 – Je me demande s'il comprend le français.

× [ʒə m = dəmãd sil kɔ̃pʁã læ frãsɛ]



6 – Une journaliste de presse française.

× [yn ʒʁnalist / də pʁɛs frãsɛz]



L'étudiante a prononcé cette phrase "énonciative" avec une intonation descendante et a marqué une joncture entre le déterminé "une journaliste" et le déterminé "de presse française" ce qui donne à cette phrase le sens suivant : c'est la journaliste qui est française.

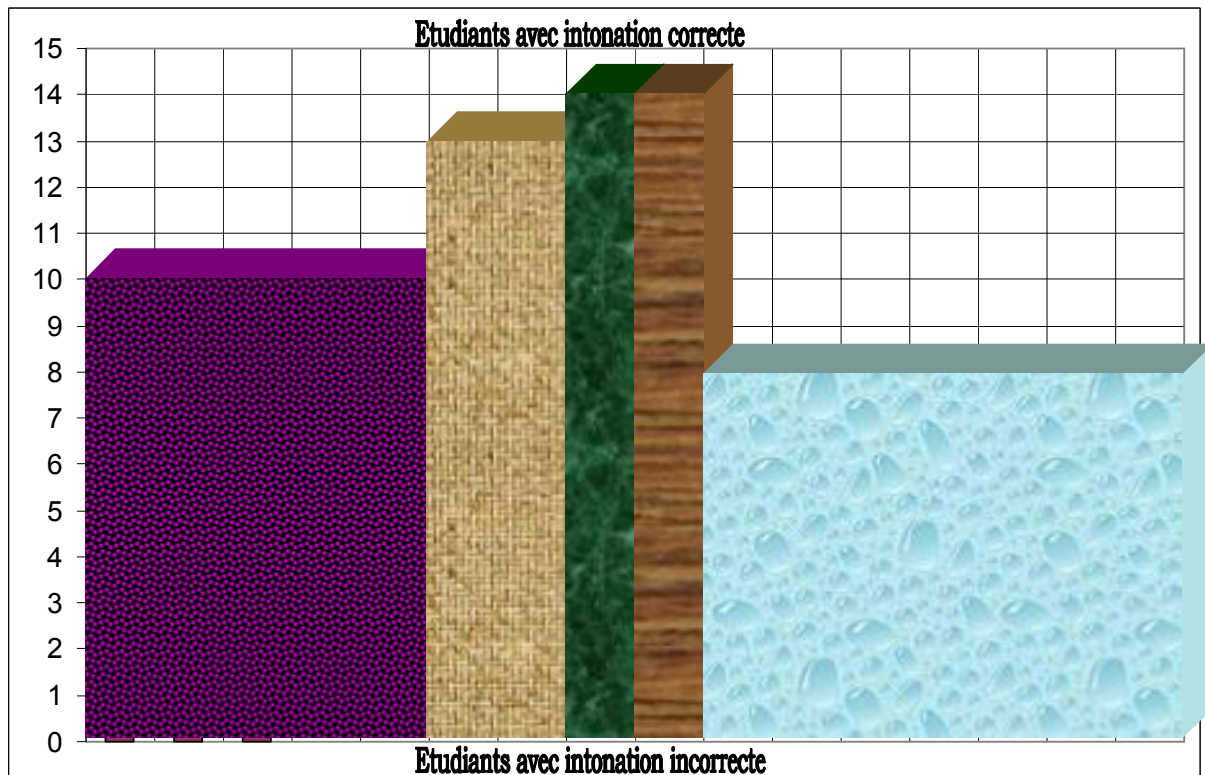
7 – Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

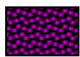


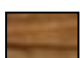

× [ɛl nɛ pa vny / puʁ pʁãdʁ œ rãdevu]



D'abord, l'étudiante a respecté l'intonation descendante de cette phrase "énonciative", et a marqué une joncture qui a limité le sens de la phrase à "l'intéressée n'est pas venue".

Diagramme représentatif de l'intonation des étudiants



-  → Phrase n° 1.
-  → Phrase n° 2.
-  → Phrase n° 3.
-  → Phrase n° 4.
-  → Phrase n° 5.

Commentaire :

Ce diagramme représente la nature de l'intonation des 15 sujets en prononçant les phrases (1, 2, 3, 4, 5).

D'après les résultats obtenus, on constate :


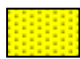
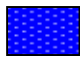
- 1/ Phrase 01 :
 - ↳ L'intonation descendante de 10 étudiants est juste
 - ↳ L'intonation ascendante de 05 étudiants est erronée
- 2/ Phrase 02 :
 - ↳ L'intonation ascendante de 13 étudiants est juste
 - ↳ L'intonation descendante de 02 étudiantes est erronée
- 3/ Phrase 03 :
 - ↳ L'intonation ascendante de 14 étudiants est juste
 - ↳ L'intonation descendante d'un seul étudiant est erronée
- 4/ Phrase 04 :
 - ↳ L'intonation ascendante de 14 étudiants est juste
 - ↳ L'intonation descendante d'un seul étudiant est erronée
- 5/ Phrase 05 :
 - ↳ L'intonation ascendante de 08 étudiants est juste
 - ↳ L'intonation descendante de 07 étudiants est erronée

Conclusion :

La majorité des étudiants de 1^{ère} année LMD arrivent à distinguer les types de phrases c'est-à-dire le déclaratif de l'interrogatif.

Diagramme représentatif des résultats de "la joncture entre le déterminé et le déterminant" (Phrase n° 6)



-  → La journaliste est française.
-  → La presse est française.
-  → La phrase est toujours ambiguë.

Commentaire :

Ce diagramme représente les résultats de la joncture marquée entre le déterminé et le déterminant dans la phrase 06.

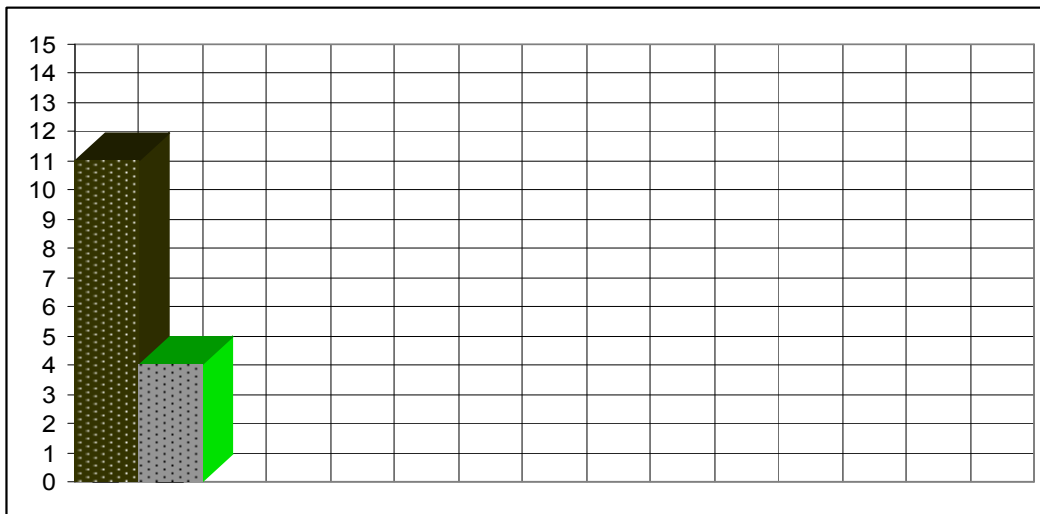
6/ Phrase 06 : « Une journaliste de presse française »

- 04 étudiants ont marqué la joncture entre « une journaliste de presse » et « française ». Selon leur prononciation, la journaliste est française.
- 07 étudiants ont marqué la joncture entre « une journaliste » et « de presse française » ce qui signifie que c'est la presse qui est française.
- 04 étudiants n'ont marqué aucune joncture, donc ses sujets n'arrivent pas à désambiguïser la phrase.

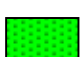
Conclusion :

Les sujets n'arrivent pas à marquer correctement la joncture entre le déterminant et le déterminé.

Diagramme représentatif des résultats de la joncture dans l'incidence de la négation (Phrase n° 7)



 → L'intéressée n'est pas venue.

 → La raison de sa venue n'était pas le rendez-vous.

Commentaire :

Ce diagramme représente les résultats de la joncture mais cette fois ci, de l'incidence de la négation.

7/ Phrase 07 : « Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous »

- L'intonation de 12 étudiants indique que l'intéressée n'est pas venue.
- L'intonation de 03 étudiants indique que la raison de sa venue n'était pas le rendez-vous.

Conclusion : La majorité des étudiants ont marqué la joncture après la 1^{ère} syllabe rythmique, alors qu'une autre catégorie d'étudiants n'a marqué aucune joncture.

Conclusion générale des diagrammes : La majorité des étudiants de 1^{ère} année LMD Français ne donnent pas une grande importance à l'intonation, c'est pourquoi ils n'arrivent pas facilement à limiter la signification des phrases. Mais il faut signaler que ces phrases ont été prononcées hors d'un **contexte** précis « Echange langagier ».

III.9. Les avantages et les inconvénients de l'intonation :

Après l'analyse des phrases prononcées par les étudiants, nous pouvons constater qu'un énoncé oral peut avoir différents sens, et cela dépend de la prononciation intonative du locuteur.

Le tableau suivant va clarifier le rôle binaire que peut jouer l'intonation dans les échanges langagiers :

<u><i>Négatif</i></u>	<u><i>Positif</i></u>
1- Confondre les modalités de la phrase. 2- Incertitude entre deux extrémités sémantiques d'un même énoncé (le cas de la joncture) 3- Dérouter la compréhension de l'auditeur ou plutôt l'interlocuteur. 4- Perturber l'échange langagier. 5- Rompre le contact entre le locuteur et son interlocuteur.	1- Marquer le genre du discours. 2- Caractériser le locuteur et son groupe social. 3- Distinguer le type interrogatif du déclaratif. 4- Organiser et hiérarchiser les Informations transmises. 5- Considérée comme la condition fondamentale de l'interprétation d'un message. 6- Marquer la limite de l'énoncé dans un échange langagier. 7- Permettre la préservation du contact entre les interlocuteurs.

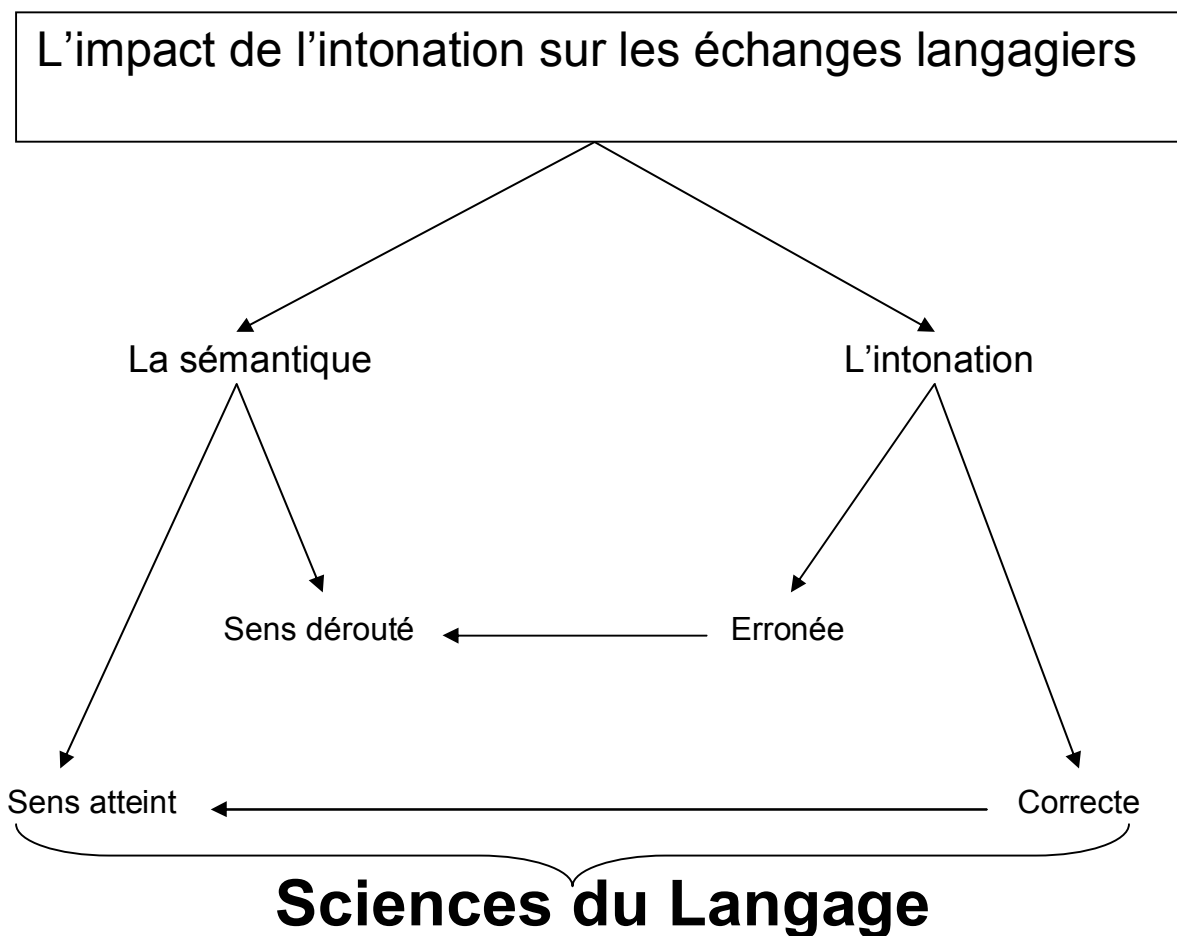
Conclusion

L'impact de l'intonation est subordonné aux aptitudes qu'a l'émetteur à prononcer et à entonner les différents types de phrases pour transmettre un contenu.

Notre principal objectif dans ce chapitre était de montrer l'impact de l'intonation sur les échanges langagiers, et grâce à l'analyse des productions orales, enregistrées et transcrites, nous avons pu enfin confirmer la validité de nos hypothèses, et atteindre notre objectif en clarifiant le rôle binaire que joue l'intonation dans un échange langagier.

Le schéma récapitulatif :

Le schéma que nous proposons, récapitule la corrélation étroite entre les différences intonatives et sémantiques dans un échange langagier.



Conclusion générale

Ayant atteint la fin de parcours de notre modeste travail et après s'être appuyé sur différents éléments théoriques, en relation directe avec les mots-clés de notre thème de recherche, il nous semble légitime de considérer l'échange langagier comme un élément dépendant de l'intonation, qui peut assurer ou non la compréhension du message communiqué. C'est donc la relation intonation - échanges langagiers, que nous avons traitée dans cette recherche, en tenant compte surtout de la corrélation entre les différences intonatives et sémantiques.

Pour mieux synthétiser notre travail, nous avons présenté dans le 1^{er} chapitre intitulé : « Les échanges langagiers » la notion de l'échange langagier et aussi des règles conversationnelles qui permettent d'une part, la gestion de l'alternance des prises de parole, et d'autre part, l'organisation structurale des échanges, ce qui assure les bonnes relations interpersonnelles, car l'échange langagier est avant tout, un engagement mutuel des interlocuteurs qui exercent les uns sur les autres d'importantes influences .

Puis dans le deuxième intitulé : « L'intonation », nous avons cerné la définition du 2^{ème} concept clé de notre travail. Ce phénomène prosodique a été longtemps marginalisé, à la fois parce qu'il est difficile à étudier, et aussi parce qu'il est peu ou mal transcrit à l'écrit. Nous avons voulu montrer à travers ce chapitre, l'importance de l'intonation, en passant par les courbes mélodiques et les différents types de phrases, et en tenant compte du sens de l'intonation qui n'est pas toujours facile à déterminer.

Enfin, dans notre dernier chapitre, nous avons cherché à illustrer l'étroite corrélation entre les différences intonatives et sémantiques dans les échanges langagiers, car le message change en changeant l'intonation; cela peut assurer comme il peut dérouter la compréhension de l'interlocuteur. Nous avons pu prouver, par l'enregistrement et l'analyse des productions (étudiants de 1^{ère} année LMD Français Université Mentouri de

Constantine) que l'intonation permet l'établissement, préserve le maintien ou provoque la rupture du contact entre les interlocuteurs.

L'échange langagier est comme un problème à résoudre. Si le locuteur arrive à transmettre un message à son interlocuteur et que ce message est bien compris, donc le problème est résolu sinon le problème se pose toujours, ce qui explique que le locuteur doit fournir des efforts pour atteindre son objectif et pour que son échange soit réussi.

Il faut reconnaître qu'à l'oral, nous devons privilégier l'intonation car elle permet au message d'être compris, comme elle peut dérouter la compréhension de l'auditeur qui va décoder le message avec incertitude quand cette intonation est erronée. Aussi il est nécessaire de prendre en compte le contexte pour interpréter les messages communiqués.

L'intonation peut jouer donc le rôle d'un facteur de réussite ou d'échec des échanges langagiers.....

La thèse en Poster

L'Intonation et Son Impact sur Les Echanges

Langagiers: cas des étudiants 1^{ère} année LMD

université de Constantine.

BAKTACHE Amel

Email: amel_bktache@yahoo.fr
Université El Moujahidien - Babou
Ecole Doctorale Algérie-Français
Année Universitaire: 2021-2022

Introduction:

La majorité des échanges langagiers dans la vie courante et sur le plan professionnel se font oralement, il faut donc privilégier l'utilisation de la langue orale qui permet de transmettre les informations.

Motivations:

- 1/ L'intéressement au domaine étudié « La phonétique »
- 2/ L'importance et l'actualité continue du thème.
- 3/ Montrer les carences intonatives des sujets parlants afin de leurs trouver des solutions.

Problématique:

La communication signifie en grande partie « l'oral » et l'oral signifie prononciation et intonation.

Comme l'échange langagier est un « échange d'idée entre personnes », comment donc gérer cet échange en soignant les relations interpersonnelles?

Hypothèses:

- 1/ L'intonation aide à comprendre le message communiqué, comme elle peut dérouter la compréhension de l'interlocuteur.
- 2/ L'intonation permet de maintenir ou de rompre le contact établi.

Objectifs:

- 1/ - Pouvoir et savoir gérer un échange langagier.
- 2/ - Expliciter le rôle binaire que joue l'intonation dans les échanges langagiers.
- 3/ - Montrer la corrélation étroite qui existe entre les différences intonatives et sémantiques dans un échange langagier.
- 4/ - Savoir préserver le contact lors des échanges langagiers.

Méthodologie:

Notre méthodologie est celle du travail du terrain, elle s'est portée sur l'observation: *descriptif/analytique.*

Corpus:

Notre corpus est constitué d'un groupe de 15 étudiants de 1^{ère} année LMD Français (Université Mentouri de Constantine)

Chapitres:

Nous avons trois chapitres:

01: « Les échanges langagiers »

La gestion de l'alliance des tous de parole et l'organisation structurale des échanges assurent les bonnes relations interpersonnelles.

02: « L'intonation »

Le sens de l'intonation n'est pas toujours facile à déterminer.

L'intonation est en étroite corrélation avec le sens.

03: « L'intonation et les échanges langagiers »

L'intonation peut jouer le rôle d'un facteur de réussite ou d'échec des échanges langagiers.

Les phrases proposées aux étudiants:

- 1/ Il comprend le français.
- 2/ Il comprend le français?
- 3/ Est-ce qu'il comprend le français?
- 4/ Comprend-il le français?
- 5/ Je me demande s'il comprend le français.
- 6/ Une journaliste de presse française.
- 7/ Elle n'est pas venue pour prendre un rendez-vous.

Analyses des réalisations:

1- Le déictique et l'intonation: ✓

2- La jonction entre le 02 et le 03: ✓

3- L'incidence de la réalisation: ✓

Conclusion:

Ayant atteint la fin de parcours de notre modeste travail et après s'être appuyé sur différents éléments

théoriques, en relation directe avec les mots-clés de notre thème de,

il nous semble légitime de:

1/ considérer l'échange langagier comme un élément dépendant de l'intonation.

2/ Dire que le langage oral est formé non de 02 mais de 03^{es} articulations dont la troisième est suprasegmentale.

Glossaire :

L'allocutaire : personne réceptrice du message, dans une situation de communication orale.

L'alternance: le changement de tours.

Les anicroches : un chevauchement ou un silence prolongé.

La courbe mélodique : l'intonation.

Le langage : capacité spécifique de l'espèce humaine, est le mode principal de communication entre les hommes.

La hauteur : la fréquence physique de la vibration d'un son.

Les interactants: deux interlocuteurs en présence.

Les modulations de la voix : le changement de la vitesse d'élocution, du contour tonal, du volume de la voix, du rythme de la respiration.

La pragmatique : a pour objet la situation qui réfère à l'interaction entre le locuteur et l'allocutaire et à toute l'information d'arrière-plan qui contribue à compléter ou à déformer le sens apporté par les objets du lexique et la syntaxe.

La prosodie : domaine de la phonétique qui s'intéresse à tout ce qui échappe à l'articulation en phonèmes et étudie les éléments phoniques qui accompagnent la transmission d'un message.

Le tour de parole : succession de tours de rôle.

Le feed-back : l'effet de retour.

La redondance : reformulation ou répétition de l'explication par des moyens différents.

Le débit : la vitesse de l'élocution.

La joncture : placement de la limite entre des mots afin de comprendre le sens ambigu de l'énoncé.

Références bibliographiques:

Ouvrages :

- ARCAND Richard et BOURBEAU Nicole. *La communication efficace : de l'intention aux moyens d'expression*, Canada, De Boeck, 1998.
- DELATTRE, P. *Interrogation et intonation en français standard et en français canadien*, Paris, Ed, Armand Colin, 1966.
- GIRARD, Francine. *Apprendre à communiquer en public*, Beloeil, La lignée, 1985.
- GOFFMAN, Erving. *La mise en scène de la vie quotidienne*, Tome I et II, Minit, 1973.
- JAKOBSON, R. *Essais de linguistique générale*, Paris, Minit, 1963.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Ed, Armand Colin, 1980.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *L'implicite*, Paris, Ed, Armand Colin, 1980.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *Les Interactions Verbales, approche interactionnelle et structure des conversations*, Tome I, Paris, Armand Colin, 2005.
- LACHERET-DUJOUR, A. & BEAUGENDRE, F. *La prosodie du français*, Paris, Editions du CNRS, 1999.

- MARTIN, Ph. *Pour une théorie de l'intonation*, in Rossi et al (1981).
- MARTINS, C et MABILAT, J.-J. *Son et intonation : Exercice de prononciation*, Paris, Ed, Didier, 2004.
- MOREL, M.A & DANON-BOILEAU, L. *Grammaire de l'intonation, L'exemple du français*, Paris, Ed, Ophrys, 1998.
- RICHAUDEAU, François. *Le langage efficace*, Paris, Denoël, 1973.
- ROSSI, M, Di CRISTO, A., HIRST, D., MARTIN, Ph & NISHINUMA, Y. *L'intonation, de l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck, 1981.
- ROSSI, Mario. *L'Intonation, Le Système du Français : Description et modélisation*, Paris, Ed, Ophrys, 1999.
- VION, R. *La communication verbale, analyse des interactions*, Paris, Hachette, 1992.
- WARREN, Weaver. *Théorie de la communication*, Lab. BELL, 1949.

Dictionnaires :

- DUBOIS Jean. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse-Bordas/HER1999.
- MOUNIN Georges. *Dictionnaire de la linguistique*, P.U.F, Paris, 1974.
- NEVEU Franck. *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004.

Sitographie :

- <http://www.Chapitre.com>

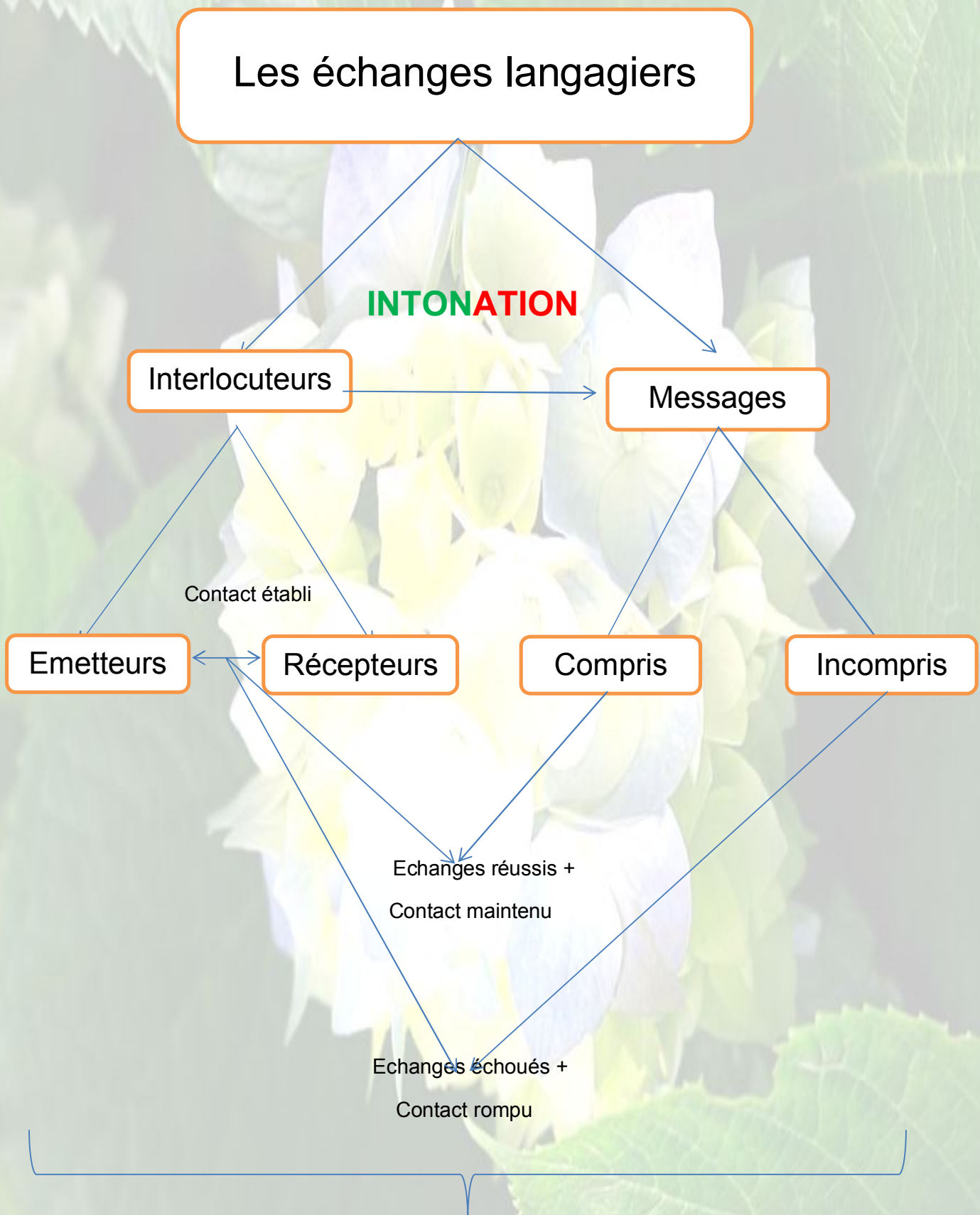
Les CD :

- Encarta Premium 2009 (DVD)
- Encyclopédie Universalis 2009 (2 DVD)
- Son et intonation : Exercices de prononciation (3 CD audio)

Thèses :

- MERTENS, P. *L'intonation du français : de la description linguistique à la reconnaissance automatique*, Thèse, Université Louvain.

Le résumé: le schéma suivant vient en réponse au titre de cette thèse.



Sciences du Langage